_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 1

Quartier Libre

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

ÉPIDÉMIE DE PLAINTES

Pages 8 et 9

CAMPUS

Observatoire du Mont-Mégantic
Étudier la tête dans les étoiles

Page 11

SOCIÉTÉ

Enquête sur les emplois précaires au gouvernement

Pages 16-17

MONDE

Entrevue
Paul Gérin-Lajoie

Page 22

CULTURE

Festival Voix d'Amériques
Rencontre avec Jérôme Minière

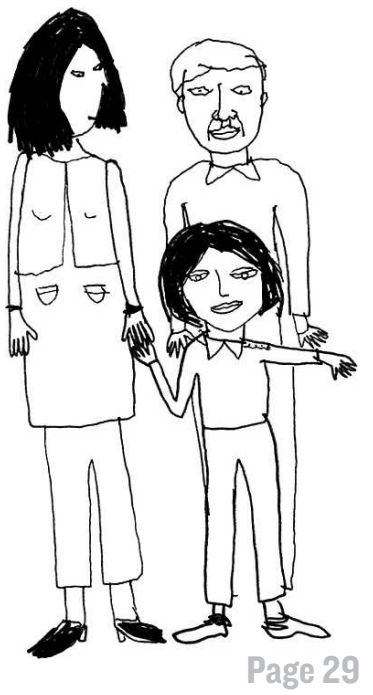

Page 29

QUARTIER LIBRE - Vol. 15 • numéro 10 • 30 janvier 2008

www.quartierlibre.ca

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 2

Vos droits, vos recours!

La FAÉCUM publie deux guides d'information pour les étudiants

par David Paradis
Coordonnateur à la recherche universitaire
FAÉCUM

Un enjeu central aux cycles supérieurs
Les étudiants consacrent de colossales quantités d'énergie et de temps à leurs études et à leurs recherches. Il va sans dire qu'il serait complètement inacceptable que ces efforts soient ruinés parce que les étudiants n'auraient pas été adéquatement renseignés sur leurs droits.

Alors, pour prévenir une telle situation et pour venir en aide à ceux et celles qui sont confrontés à un tel problème, la FAÉCUM a conçu deux guides qui sont offerts dès maintenant sur son site Web. Ces guides étudiants rassemblent et résument, sous une forme conviviale, les droits et les recours des étudiants en matière de propriété intellectuelle ainsi que de santé et sécurité aux études.

Faciles à consulter, ces guides prennent la forme de « questions et réponses » que vous pouvez feuilleter selon vos préoccupations.

Vous pourrez en apprendre plus sur :

- les moyens légaux pour protéger votre mémoire, votre thèse, vos communications (par exemple, vos articles) et vos inventions;
- les critères qui déterminent la propriété intellectuelle;
- les indemnités que vous offre l'assurance accident gratuite de l'Université de Montréal;
- les responsabilités et devoirs de l'Université de Montréal en regard de votre santé et sécurité aux études;
- les recours à votre disposition pour faire valoir vos droits.

Vous pouvez vous procurer ces guides sur le site Web de la FAÉCUM à l'adresse www.faecum.qc.ca.

Questions en rafale
Est-ce que la propriété intellectuelle de votre mémoire ou de votre thèse vous appartient? Ne croyez-vous pas que votre directeur a un droit sur eux? Qu'en est-il de l'article que vous avez publié en collaboration avec vos collègues de laboratoire? À qui exactement en revient la paternité?

Si vous pouvez répondre, sans l'ombre d'un doute, à ces questions, vous êtes l'un des rares étudiants de l'Université de Montréal (UdeM) à connaître vos droits en matière de propriété intellectuelle!
En effet, force est d'admettre que la propriété intellectuelle est un sujet, *a priori*, bien aride. La complexité des règles décourage plus d'un étudiant d'en apprendre davantage. Or, il est tout de même question de reconnaître l'apport novateur des étudiants dans leur champ d'études et, ni plus ni moins, de garantir les bénéfices financiers que leurs recherches peuvent générer.

Pourtant, malgré le fait qu'elle s'en soit donné le mandat, l'UdeM publie inefficacement sa politique de propriété intellectuelle. Cette situation est pour le moins paradoxale pour une institution qui se targue d'être l'une des universités les plus actives en recherche au pays. À la FAÉCUM, nous estimons qu'il est essentiel d'informer les quelque 14 480 étudiants de cycles supérieurs de l'UdeM des moyens de protéger le savoir qu'ils créent.

Un esprit sain dans un corps sain
Outre le guide sur la propriété intellectuelle, la FAÉCUM vous offre une synthèse de vos droits et de vos recours pour assurer votre santé et votre sécurité pendant vos études.

En plus de vous renseigner sur les obligations que la loi impose à l'UdeM pour vous garantir un milieu d'études sécuritaire, le guide vous décrit l'assurance accident dont l'UdeM s'est dotée pour ses étudiants. Cette assurance gratuite protège tous les étudiants qui se trouvent sur le campus ou qui sont sur le chemin du campus (pour y aller ou en revenir). Dans bien des cas, les étudiants peuvent bénéficier de dédommagements s'ils sont victimes d'un accident. Cependant, l'UdeM ne les met pas au courant… Est-ce votre cas?

Vous n'êtes pas seul!
Puisque les étudiants des cycles supérieurs évoluent dans un contexte académique qui leur laisse une large autonomie, il n'est pas rare que cette autonomie tangue vers une situation d'isolement. L'étudiant des cycles supérieurs, lorsqu'il fait face à une situation problématique, peut se sentir laissé pour compte et ne pas savoir à qui s'adresser pour l'aider (surtout si son litige l'oppose à son directeur).

N'hésitez surtout pas à prendre rendez-vous avec le conseiller en règlements (avocat) ou les officiers de la FAÉCUM pour obtenir des réponses précises et adaptées à votre situation. Ils sont là pour vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer pendant vos études!

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal regroupe, par l'intermédiaire des associations départementales et facultaires, les étudiants de premier cycle et de cycles supérieurs de l'Université de Montréal. Plus de 30 000 membres sont aujourd'hui représentés par 79 associations étudiantes sur le campus. La mission de la FAÉCUM est de défendre et de promouvoir vos droits et intérêts au sein de l'Université et à l'extérieur de ses murs.

Votre Fédération a été fondée en 1976 par la volonté des étudiants de se doter d'une organisation efficace pour défendre et promouvoir leurs droits et leurs intérêts. Aujourd'hui, sa mission fondamentale s'est adaptée aux nouvelles réalités.

C'est à travers la FAÉCUM que vous pouvez faire valoir votre opinion à l'ensemble de la communauté universitaire et étudiante concernant votre formation ainsi que vos conditions de vie et d'études.

Pour en savoir plus sur votre Fédération, ses officiers et les mandats qui leur sont confiés, visitez son tout nouveau site Web : http://www.faecum.qc.ca.

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 3

À LA UNE

Suite au dépôt du rapport 2005-2006 de l'ombudsman de l'Université de Montréal, *Quartier Libre* a enquêté sur un fait inquiétant : une épidémie de plaintes à la Faculté des sciences infirmières. Plus de 9 % des plaintes à l'ombudsman proviennent de cette faculté. C'est une plainte sur 37 étudiants contre 1 sur 88 en moyenne à l'UdeM. Le rectorat devra-t-il penser le bobo ? Pour comprendre ce qui se trame dans cette faculté en eau trouble, lisez notre enquête en pages 8 et 9.

PHOTOMONTAGE : CLÉMENT DE GAULEJAC
D'APRÈS UNE PHOTO DE JULIEN HOUDE

SOMMAIRE

CAMPUS

L'agora du QL ..... p. 4
Du mouvement, étudiant ! ..... p. 5
Mobilisation léthargique ..... p. 5
Budget déchirant ..... p. 6
Deux années sabbatiques... et alors ? ..... p. 7
Libertinage à l'UdeM ..... p. 7
Dossier épidémie de plaintes à la faculté des sciences infirmières ..... p. 8-9
Le rapport de l'ombudsman décrypté ..... p. 8
L'AÉSIUM pointée du doigt ..... p. 8
L'affaire Philippe Marchessault ..... p. 9
Skier sur le campus ..... p. 10

La tête dans les étoiles mais pas rêveurs .. p. 11
Ski ..... p. 13
Badminton ..... p. 13
Tête chercheuse : Marie Vanbremeersch .. p. 14

SOCIÉTÉ

Princes et princesses ..... p. 15
Big (mic) mac au fédéral ..... p. 16-17

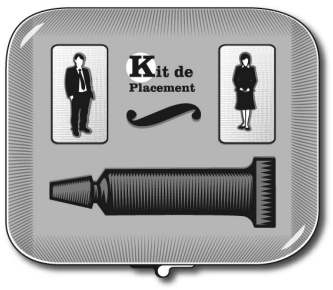

As-ile mystérieuse ..... p. 18
Seins-dicka ..... p. 19

MONDE

Le Québec sait nager ..... p. 20
Fleurdelysisation du monde ..... p. 21
La tranquilité du révolutionnaire ..... p. 22
Poutine et french loving ..... p. 23
Pas touche manouche ..... p. 24
Billet vert ..... p. 25

CULTURE

Musique : Hayden, Plajia, Super Furry Animals ..... p. 26
Documentaire : *Kurt Cobain, about a son* .. p. 27
Internet : Etsy ..... p. 27
Dossier Festival Voix d'Amériques :
Donzelle ..... p. 28
Jérémi Mourand ..... p. 28
Carte blanche à Jérôme Minière ..... p. 29
Chronique BD : *Jérôme d'Alphagraph* ..... p. 30
Lecture : *La notaire* ..... p. 30
Muriel ..... p. 30
La page BD du QL ..... p. 31

Quartier Libre

DIRECTRICE ET RÉDACTRICE EN CHEF
Rachelle Mc DUFF - info@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
Campus : Clément Sabourin
campus@quartierlibre.ca
Société / Monde : Thomas Gerbet
societemonde@quartierlibre.ca
Culture : Julie Delporte
culture@quartierlibre.ca

DIRECTION ARTISTIQUE
Clément de Gaulejac - calculmental@vif.com

ILLUSTRATEUR
Clément de Gaulejac - calculmental.org

BÉDÉISTES
Marie Dauverné, Pascal Girard, David Turgeon, Martin Vidberg

JOURNALISTES
Julie Brunet, Alexandre Cayla, Larra Charles, Julie Desbiens, Pascal Émond, Vanessa Gauvin-Brodeur, Marie-Michèle Giguère, Marc-André Labonté, Christian Lambert, Nicholas Lavallée, Audrey Lavoie, Dominique Lemieux, Benjamin Léon, Bruno Maltais, Laure Martin, Sarrah Osama, Michel Paquette, Gaetan Pouliot, Geneviève Aude Puskas, Valérie Simard, Constance Tabary, Anaïs Valiquette-L'Heureux, Jean François Venne

CORRECTEURS
Mélanie Côté, Pascal Lamblin, Vincent Riendeau

INFOGRAPHIE
Zirval Design • info@zirval.com

PUBLICITÉ
7/24 Marketing inc (514-392-2905)
www.724marketing.ca
Accès-Média (514-524-1182)
www.accesmedia.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Van Thanh Ho Tong

IMPRESSION & DISTRIBUTION
Payette & Simms

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : (514) 343-7630 • Téléc. : (514) 343-7744
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site Web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Son tirage est de 7 000 copies.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant (Local B-1274-6)
C.P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8

Quartier Libre est membre de l'Agence de presse étudiante mondiale (APEM - www.apetudiante.info) et de la Presse universitaire canadienne (PUC/CUP)

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
13 février 2008
PROCHAINE TOMBÉE
6 février 2008

ÉDITO

VENDEURS DE SAPIN ?!

L'anecdote vaut ce qu'elle vaut, mais mérite parfois qu'on lui prête attention. Il y a quelques jours, un membre de la rédaction soupait avec un de ses amis. Au hasard de la conversation, le journaliste demande à son ami *« Pis, quand espères-tu achever la rédaction de ton mémoire ? »*

L'ami répond qu'il ne sait pas trop, qu'il commence à vraiment bien cerner son sujet mais qu'avec les lectures, le travail d'enquête empirique, et aussi l'été (et son lot de jobs/stages et voyages), il ne devrait pas déposer son mémoire avant décembre 2008.

Surpris par la nonchalance de son ami, le journaliste lui demande si les nouveaux frais afférents qu'il devra payer à partir de la session d'été (570 $ par an pour un étudiant en rédaction) ne l'inquiètent pas. L'ami tombe des nues *« Hein ? De quoi tu parles ? Mais depuis quand ? »* Vexé que son ami ne lise pas *Quartier Libre*, le journaliste lui demande comment il se fait qu'il ne soit pas davantage informé, d'autant plus qu'il siège sur l'exécutif de l'association étudiante de son département.

Réponse : *« Bah non, on ne m'a rien dit. »* Quand soudain ses yeux s'illuminent : *« Ah !! C'était ça le sapin à l'entrée du pavillon ! Vu comment c'était présenté, des petits papiers et un bonhomme gentiment assis, je me disais que c'était un vendeur, un peu comme quand l'UdeM vient présenter un projet ou qu'*Antidote *fait la promotion de son logiciel. »*

En fait, le gentil bonhomme était un émissaire de la FAÉCUM venu expliquer aux étudiants que *« l'Université leur passe un sapin »* en imposant de nouveaux frais afférents.

Ce à quoi l'ami ajoute, lapidaire : *« Pour moi, des gens qui se révoltent contre de telles mesures sont debout, dans les couloirs, en train de nous distribuer des prospectus et en gueulant ! Pas assis à attendre qu'on vienne leur demander ce qu'ils font là… »* Pas faux.

Il faut le dire : la mobilisation sur le campus est au point mort. Plus rien contre le dégel des frais de scolarité (500 $ sur cinq ans) et presque rien contre les nouveaux frais afférents (230 $ par an pour un étudiant à temps plein, 570 $ par an pour un étudiant en rédaction de maîtrise ou de doctorat). C'est à se demander si la FAÉCUM n'a pas déjà entériné ces deux hausses, passant à un nouveau dossier (mais lequel ?).

Ce qui dérange également, c'est que *« l'impériale »* (de son surnom dans le mouvement étudiant) s'arroge l'exclusivité du discours étudiant sur le campus, quitte à faire taire les plus motivés (ou enragés diront certains). Un exemple ? Les autocollants *« Non à la hausse des frais. Oui au droit à l'éducation. »* Ça ne vous dit rien ? Demandez justement à la FAÉCUM : *Quartier Libre* a déjà pu observer des employés et officiers de la Fédération en train de les arracher.

Quelles que soient les raisons évoquées pour justifier cela (par exemple : *« les gens qui collent ces stickers sont ceux qui ont occupé les locaux de la Fédération »*), on attend mieux d'une telle organisation. Car en attendant, c'est le rectorat qui doit se frotter ses mains…

CECI EST UN AVERTISSEMENT…

« La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas ».

-Pensée mise en exergue dans le journal *Le Canard enchaîné*

Les journaux étudiants vivent dans un drôle de monde. D'un côté, ils ne sont pas assez importants pour les « hauts dignitaires » du rectorat, qui préfèrent raconter leurs histoires aux médias de masse. De l'autre, ils ont beaucoup trop de portée pour les dirigeants de fédérations étudiantes qui ont parfois terriblement le goût de nous faire taire. Intéressant paradoxe.

Nos collègues du journal étudiant de L'Université de Sherbrooke (UdeS), *Le Collectif*, nous ont fait part d'un fait inquiétant : lors de la dernière réunion du CA de la Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS), certains membres de l'exécutif, préoccupés du fait que le journal soit trop politisé, ont émis l'hypothèse de retirer sa cotisation étudiante au journal. Du moins, on devrait *« revoir son mode de financement »,* a confié Nicolas Rousseau, président de la FEUS, dans un entretien téléphonique avec *Quartier Libre*. Un journaliste du *Collectif*, présent au CA, a rapporté ce qui a été dit lors de la réunion. Par exemple, le journal *« négligerait volontairement de faire une mise en page décente pour les informations de la Fédération »,* faisant référence à la fois où la FEUS a remis quatre pages publicitaires à mettre dans l'unique page qui leur est réservée. Sous la recommandation d'un membre de l'exécutif, le journal a inséré le tout dans une page en gonflant une partie au détriment des autres. Cela a été interprété comme de la mauvaise volonté de la part du rédacteur en chef, qui ne *« démontre aucune possibilité d'ouverture »,* a-t-on déclaré. Alexis Beaudet, rédacteur en chef du *Collectif*, confie n'avoir jamais été contacté et explique que *« le climat politique est tendu sur le campus en ce moment, car certaines assos veulent se désaffilier de la FEUS* [et de la FEUQ]. *Certains nous ont accusés de taper sur la FEUS (FEUS*-bashing*). Ils veulent nous bâillonner pour qu'on ne fasse pas de sorties sur les désaffiliations. En plus, la FEUQ est partout sur le campus. »* Nicolas Rousseau prétend qu'il n'est pas contre la liberté de la presse et qu'un *« débat n'aurait peut-être pas dû avoir lieu au CA [sans les principaux intéressés]*. Il rajoute qu'Alexis Beaudet sera invité au prochain CA pour qu'il puisse répondre aux questions des administrateurs.

Quartier Libre, n'ayant pas été présent au dernier CA et ne fréquentant pas le campus de l'UdeS en général, ne peut qu'écouter les deux parties. Cependant, si une atteinte est portée, d'une manière ou d'une autre, à la liberté d'expression des journaux étudiants, d'un journal étudiant, quel qu'il soit, nous n'aurons d'autre choix que de faire front commun.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 4

Nouveau : L'agora du Quartier une page qui vous est réservée à chaque édition

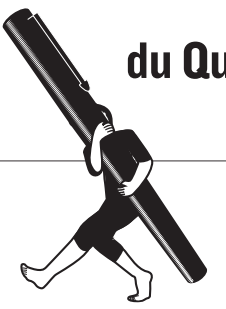

• Cinéma : 16e Ciné Gael Montréal 2008

L'Université Concordia présente sa 16e édition de présentation de films irlandais. Le film d'ouverture, *Garage*, sera présenté le vendredi 8 février à 19h15. Ce film de Lenny Abrahamson raconte l'histoire de Josie (Patt Short), l'employé délinquant d'une station service en Irlande rurale qui verra sa vie se transformée durant l'été. Ciné Gael se termine en avril et compte plusieurs représentations de courts et de longs métrages irlandais.

Présenté à partir du 8 février au cinéma J.A. Desève, Université Concordia au 1400 de Maisonneuve ouest à 19h15. Pour plus d'information, consultez le site de Cine Gael :

• Campus : 18e édition de la semaine interculturelle

Théâtre, cinéma, musique, improvisation, danse, conférences, kiosques : la semaine interculturelle à l'Université de Montréal offre une kyrielle d'activités du 4 au 15 février prochain. Le Prix Diversité culturelle sera remis lors de la soirée de clôture du 15 février à un étudiant qui s'est impliqué pour la promotion de la diversité culturelle à l'UdeM. La date limite pour présenter un dossier est le 5 février.

Du 4 au 15 février, dans différents pavillons de l'Université de Montréal. Pour plus d'information sur les différentes activités, consultez le site de l'Action humanitaire et communautaire :

• Cinéma : Les Week-ends du film roumain

L'Association ROCADE, en collaboration avec le Centre national de la cinématographie de Roumanie et le Cinéma du Parc, organise « Les Week-ends du film roumain ». La première présentation aura lieu les 2 et 3 février prochains avec le film Le Chêne/Balan_a (Sélection officielle Festival de Cannes, 1992) du réalisateur Lucian Pintilie. Les objectifs principaux de l'évènement sont de préserver et de favoriser les échanges culturels entre la Roumanie et le Québec ainsi que de valoriser le potentiel et la spécificité de la cinématographie roumaine dans l'espace multiculturel montréalais.

Les films seront présentés une fin de semaine par mois de février à mai 2008 au Cinéma du Parc (3575, avenue du Parc) à 15h00. Pour consultez la programmation :

• Musique : Spectacles au Divan Orange

Amateurs de musique de tout genre : ouvrez vos oreilles et rendez-vous au Divan Orange. Une programmation diversifiée vous est offerte. Jazz, hip-hop, rock n' roll, musique psychédélique et bien d'autres vous ferons vibrer pendant tout le mois de février. Parmi les musiciens qui s'animeront sur la scène orangée : Gatineau et Semian (31 janvier), Sunday Sinners, Anemones et Magnetic Hill (1er février), Afrodizz (8 février), Les Roturiers (14 février), Brigitte Bordel et Les Vautours (16 février).

Le Divan Orange est situé au 4234, Saint-Laurent. Pour toute information sur la programmation : (514) 840-9090 ou

• Conférence : « Où s'en vont les États-Unis ? »

Christian Deblock, professeur titulaire au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et directeur du Centre études internationales et mondialisation (CEIM) et Louis Balthazar, professeur émérite au département de science politique de l'Université Laval et président de l'Observatoire sur les États-Unis à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQÀM seront les conférenciers invités pour la série « Les grands acteurs d'un monde en mutation ».

Mercredi 13 février à 18h30 à l'UQÀM au local J-2805 (Salle des boiseries), 405 rue Sainte-Catherine Est. Renseignements : (514) 987-3667 ou

Campus : La Perse et l'Iran : de la révolution constitutionnelle à la révolution islamique

Dans le cadre des Belles soirées de l'UdeM, Ata Hoodashtian, directeur de l'Institut canadien de management au Canada et en France, sera le conférencier invité pour discuter pendant deux heures de la Perse et de l'Iran et répondre à des questions telles que « pourquoi l'acceptation des valeurs occidentales a-t-elle cédé la place à un rejet radical de ces mêmes valeurs? »

Mercredi 6 février à 19h30 au 3200 Jean-Brillant. Prix étudiant : 10$. Renseignements : ou (514) 343-2020

Petites annonces

ABC Cycles et Sports est une entreprise familiale au service des cyclistes montréalais depuis 1932. Nous sommes à la recherche de gens dynamiques et passionnés de vélo pour combler les postes suivants (à plein temps ou partiel)

- Préposé(e) à la vente de vélos
- Préposé(e) à la vente de vêtements
- Préposé(e) à la vente de pièces
- Conseiller au service

Envoyez-nous votre CV par télécopieur au : 514-276-8100 ou par courriel à :

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 5

OPINION :

Du mouvement, étudiants !

CUBA DU NORD

Alexandre CAYLA

Plus besoin de se payer un voyage pour se sentir dans le sud : le comportement du rectorat s'apparente à celui du gouvernement d'une république de bananes. Bientôt, les étudiants n'auront rien à envier aux citoyens de ces républiques qui n'ont de démocratique que le titre, de ces régimes paternalistes qui agissent au nom de leur population sans la consulter, qui demandent à tous de se serrer les coudes *« parce que la survie de la nation est en péril »*, et qui utilisent sans ménagement les corps policiers et l'armée pour s'assurer que les éléments réactionnaires ne viennent pas mettre en péril la stabilité sociale.

J'exagère ? À peine. La soixantaine d'étudiants qui s'étaient déplacés pour assister à la dernière assemblée universitaire, le 21 janvier, et manifester leur mécontentement à propos de la hausse des frais afférents, s'y sont vu refuser l'entrée. Les portes étaient barrées, gardées par des constables spéciaux. Même la police de Montréal avait été appelée en renfort. En fait, toute personne dont le nom n'apparaissait pas sur une liste préparée pour l'occasion était *persona non grata.*

PHOTO : RACHELLE MCDUFF

Les huit agents de sûreté de l'UdeM qui filtraient l'accès à l'Assemblé universitaire du 21 janvier avaient reçu l'appui de deux policiers du SPVM.

« La dernière fois où je me suis fait contrôlé de la sorte dans une université, c'était au Brésil… sous la dictature militaire », commentait Milton Campos, professeur de communication. Il faut dire que, pour lui, passer la sécurité avait été humiliant *« à cause de mon accent, j'ai dû me battre pour entrer. Dans son regard, je voyais ce que pensait le gardien, "*celui-là, il ne peut pas être prof*". J'ai dû trouver mon nom pour lui. »*

Pourquoi autant de sécurité pour encadrer et restreindre l'accès à une assemblée publique ? Pour s'assurer que toutes les personnes convoquées aient une place et que les normes en matière de sécurité et d'incendie soient respectées, répondait le mulet qui bloquait l'accès. Or, à deux pas, une autre salle, suffisamment grande pour accueillir tous les « dignitaires » ainsi que tous les étudiants, était libre. Alors, pourquoi organiser l'assemblée dans un si petit local ? Poser la question, c'est y répondre.

Lors de la période des questions, Laurent McFalls, professeur de science politique, a voulu savoir quel membre du rectorat était responsable de la police et pourquoi il avait fait venir des renforts montréalais. *« Des rumeurs de manifestation »*, a expliqué Guy Breton, en nouveau préfet de la police de la Montagne. *« Pour s'assurer que les travaux de l'assemblée ne soient pas perturbés »*, ajoutera-t-il avant de se rasseoir. L'histoire des normes d'incendie n'aura pas fait long feu…

Heureusement, cette fois-ci, l'histoire se finit bien : grâce à l'obstination des professeurs et des représentants étudiants, l'assemblée universitaire est déplacée dans un local plus grand, et toutes les personnes désirant y assister ont pu le faire. Mais avec une heure de retard. *« Espérons que ça vous servira de leçon et que cet épisode sera le dernier »*, dit Samir Saul, professeur de science politique, lorsqu'il eut le micro.

Cet épisode inquiète, tant il révèle un manque de considération du rectorat à l'égard de la contribution des étudiants. Espérons que cet événement permettra aux étudiants de se souvenir que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même et qu'ils sont les seuls à pouvoir défendre leurs intérêts. Par chance, cette fois, un petit groupe a pu se faire entendre, mais ce n'est certainement pas une soixantaine d'étudiants qui pourront empêcher une république de bananes de s'imposer.

Nouveaux frais afférents

MOBILISATION LÉTHARGIQUE

Les étudiants sont revenus au campus cet hiver sous la menace d'une nouvelle hausse de leur facture universitaire. Nouveaux frais afférents en plus de l'augmentation des frais de scolarité : comment réagissent les étudiants ?

Christian LAMBERT
avec la collaboration d'Anaïs V.-L'HEUREUX

Depuis la rentrée, la FAÉCUM a lancé une campagne d'information sur la future hausse des factures étudiantes. Un plan d'action a été adopté à huis clos lors du Conseil central que tenait la Fédération, le 16 janvier. *« Nous avons établi un plan d'action musclé, mais nous ne voulons pas le rendre public afin de ne pas mettre le recteur au courant »*, explique Jocelyn Caron, coordonnateur aux affaires externes. Plus loquace, son collègue Francis Hogue, a expliqué à *Quartier Libre* que *« ce sont surtout des surprises les trucs qu'on veut faire »*.

Ainsi, lundi 21 janvier, une soixantaine d'étudiants se sont réunis pour se rendre à l'Assemblée universitaire (AU), seule instance rectorale ouverte à tous, mais des agents de la sûreté leur en bloquaient l'accès. Finalement, après que représentants des étudiants, des professeurs, des chargés de cours et des employés se soient insurgés, l'AU a voté son déménagement dans une salle plus grande. Ainsi, après avoir présenté leur carte d'étudiant de l'UdeM, les manifestants ont pu se joindre à l'assemblée. Alors que certains vice-recteurs craignaient que ces nouveaux observateurs ne perturbent le déroulement des débats, les affronts des étudiants se sont limités à des applaudissements lorsque les représentants de la FAÉCUM interrogeaient l'équipe rectorale. La FAÉCUM n'est toutefois pas le seul mouvement étudiant à s'activer sur le campus. En effet, un groupe d'individus indépendants se faisant appeler « le comité de mobilisation de l'UdeM » commence à faire parler de lui. Le groupe est déjà connu pour avoir, début janvier, distribué une fausse lettre du recteur et occupé les bureaux de la FAÉCUM. Guillaume Bauvais, membre de ce comité, estime *« qu'il y a peu de mobilisation à l'Université de Montréal car il n'y a pas de structure adéquate pour s'impliquer »*. Il critique également la FAÉCUM sur le fait *« qu'elle ne représente pas la totalité des étudiants du campus »* et *« que certains votes se font en huis clos »*, faisant référence entre autres à la récente adoption du plan d'action.

De son côté, la FAÉCUM dit vouloir éviter l'affrontement et considère qu'un tel mouvement pourrait les aider à lutter contre le rectorat. Questionné sur le sujet, Jocelyn Caron, coordonnateur aux affaires externes, répond que « [le bureau exécutif de la FAÉCUM] *est prêt à collaborer avec eux, même si l'occupation de nos bureaux ne constitue pas la meilleure solution »*. M. Caron estime que cette action a été menée à des fins financières. *« Ils voulaient de l'argent »*, dit-il.

La majorité des étudiants n'est pas impliquée dans le processus de mobilisation, malgré les coups d'éclat de la FAÉCUM. De nombreuses assemblées générales ont été organisées la semaine dernière mais peu d'entre elles choisissent de s'impliquer concrètement. Benoit Faucher, de l'association de littérature comparée confirme : *« Nous allons lancer une campagne d'information auprès de nos membres, mais nous n'avons pas encore pris de décision sur des actions à prendre. »*

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 6

Finances de l'UdeM

UN BUDGET QUI DÉCHIRE

L'Université de Montréal est dans le rouge. Elle accuse un déficit accumulé de 100 millions de dollars tandis que le ministère de l'Éducation retient une subvention de 46 millions de dollars jusqu'à ce qu'un *« plan de retour à l'équilibre »* lui soit présenté par l'administration. Le rectorat dit faire ce qu'il peut, ce que conteste le SGPUM.

Alexandre CAYLA

Le syndicat des professeurs accuse l'administration de faire subir à la communauté universitaire les conséquences de sa politique budgétaire entrepreneuriale. C'est un article du *Devoir, « Déficit budgétaire: Québec retient la subvention de l'UdeM »*, paru le 14 décembre qui a mis le feu aux poudres. La journaliste y rapporte que l'Université de Montréal avait enregistré un déficit de 12,5 millions de dollars (M$) en 2006-2007 et que la direction s'attendait à ce que celui-ci s'élève à 18,8 M$ pour l'exercice financier de 2007-2008 portant le déficit total à 120 M$. Par conséquent, le ministère de l'Éducation a décidé de retenir une subvention conditionnelle de 46 M$ jusqu'à ce que l'UdeM présente un plan de retour à l'équilibre.

Quelques jours plus tard, le 20 décembre, plusieurs professeurs de l'Université réagissent à cet article dans une lettre publiée dans la section Idées du même journal. Selon les signataires, la situation dans laquelle se trouve l'Université aurait pu être évitée et n'est que la conséquence des choix budgétaires problématiques du rectorat. En fait, l'examen attentif des chiffres révèlerait que même si le fonds de fonctionnement est déficitaire, la situation financière de l'Université est loin d'être dramatique.

En fait, sur les cinq fonds de l'UdeM, ce fonds serait le seul à être dans le rouge. Au total, sur l'ensemble de ses fonds, l'UdeM inscrit un solde positif de 478,1 millions. De plus, si le fonds de fonctionnement est négatif, c'est parce qu'il a *« le dos particulièrement large »* : il servirait à rembourser des emprunts faits pour des investissements en immobilisations. Ainsi, une partie considérable du déficit accumulé serait attribuable à des dépenses d'immobilisation, pas des dépenses de fonctionnement hors de contrôle.

Selon Louis Dumont, président du syndicat général des professeurs de l'UdeM (SGPUM) et signataire de la lettre, *« lorsque les dépenses en immobilisations sont approuvées et reconnues par le MELS, il n'y a aucun problème »*, mais lorsque ces dépenses sont prises en charge par l'Université, cela met une pression indue sur ces finances puisqu'elle doit assumer jusqu'à 23 % des travaux. Or, selon lui, la situation n'est pas aussi dramatique qu'il n'y paraît parce que les autres fonds pourraient prendre en charge certaines dépenses du fonds de fonctionnement.

LE RECTORAT NE VEUT PLUS LAVER SON LINGE SALE EN PUBLIQUE

Dans une lettre adressée à la communauté universitaire, le rectorat a répondu avec force aux allégations faites par les professeurs. Accusant les professeurs de faire preuve de *« mauvaise fois évidente »*, il déplore que des membres de la communauté universitaire *« persistent à salir la réputation de l'Université »*.

Les allégations des professeurs seraient d'autant plus graves que leur lecture des états financiers serait erronée et que les solutions proposées seraient illégales. En somme, pour le rectorat, *« ce que proposent les signataires de la lettre, c'est de liquider les actifs de l'Université – ses laboratoires, ses salles de classes, etc. –, de détourner les dons reçus à des fins spécifiques ou de verser les subventions de recherche obtenues par des professeurs pour le paiement des dépenses courantes »*.

DES RÈGLES BUDGÉTAIRES ÉLASTIQUES

Louis Dumont se défend bien de vouloir liquider les actifs de l'UdeM et de détourner les dons reçus à des fins spécifiques. *« On n'a jamais dit ça, on a seulement fait quelques propositions. Par exemple, il y a des recherches qui sont financées par le fonds de fonctionnement. Pour nous, il est difficile de croire que dans les budgets totaux de 2006-2007 du fonds de recherche, s'élevant à 384,6 M$, il soit impossible de trouver au moins 20 millions de dollars qui ne soient affectés à des projets spécifiques »*. De plus, il ne croit pas que les mesures proposées par le syndicat des professeurs soient illégales : *« il y a une partie du budget qui traite d'affectations internes. Ce terme implique des choix administratifs. »*

D'ailleurs, un article publié dans nos pages l'an dernier rapportait que la direction de l'Université s'était même adonnée à ces pratiques considérées aujourd'hui comme illégales. Une note tirée des états financiers pour l'année 2004-2005 indiquait qu'*« un montant de 1 157 000 $ a été transféré du fonds de fonctionnement général au fonds des immobilisations afin de rembourser l'emprunt lié au bâtiment situé au 3744, rue Jean-Brillant »*. À l'époque, le responsable du dossier, André Racette, indiquait que certains transferts de ce type étaient possibles, *« dans le respect des principes comptables »*.

« Aujourd'hui, on fait les frais de ces choix, souligne M. Dumont. *Est-ce que c'est ce que veut la communauté universitaire ? Actuellement, ce sont des décisions institutionnelles qui sont prises après les décisions budgétaires. Ça devrait être le contraire. Nous, on dit qu'on doit faire un examen : il vient d'où ce déficit ? Et voir quels choix s'offrent à nous. »*

Le budget de l'Université est composé de cinq fonds : le Fonds de fonctionnement (FF), le Fonds avec restriction (ou Fonds de recherche) (FR), le Fonds des immobilisations (FI), le Fonds de dotation (FD) et le Fonds de souscription (FS). En voici un bref aperçu.

FF : Les salaires, les activités d'enseignement et de recherche, les frais afférents à l'utilisation des pavillons constituent autant de charges payées par le fonds de fonctionnement de l'Université. Ce fonds est financé essentiellement par les subventions du gouvernement provincial, les frais de scolarité payés par les étudiants et les « activités périphériques » (cliniques dentaire, vétérinaire, d'optométrie, cafétéria, etc.).

FI : Le solde du fonds d'immobilisation représente la valeur nette des équipements et immeubles de l'Université. Par contre, il contient aussi 70 M $ d'actifs financiers qui, selon la direction, servira au réaménagement et l'agrandissement du pavillon de médecine vétérinaire.

FD : Le Fonds de dotation est constitué de plus de 400 fonds capitalisés et personnalisés, ce qui inclut les fonds de toutes les chaires de recherche. L'objectif de ce fonds est d'assurer des revenus stables qui permettent de financer des chaires de recherche et d'aider les étudiants en leur accordant des bourses d'études. 40 % de ses revenus sont recapitalisés chaque année et 60 % servent à financer des dépenses courantes (financer des recherches, faire l'acquisition d'équipement, etc.).

FR : Le FR est lié aux activités de recherche, il est composé essentiellement de contrats et de subventions de recherche. Le SGPUM propose que ce fonds prenne en charge une partie des recherches financées par le fonds de fonctionnement. La seule véritable contrainte est que les sommes qu'il est impossible d'utiliser de sommes déjà assignées par des donateurs ou organismes subventionnaires pour des activités déterminées.

FS : Le fonds de souscription est composé de dons.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 7

Doubles congés des profs

VAMOS A LA PLAYA

Serrez-vous la ceinture, nous, on part en vacances à vos frais ! S'il est un peu exagéré de dire que les congés payés des professeurs riment nécessairement avec vacances, le syndicat des professeurs demande que cesse la pratique permettant aux professeurs devenus cadres de prendre deux ans de congé avec de précieux avantages.

Alexandre CAYLA

Il n'est pas inhabituel qu'un professeur prenne une année de congé sabbatique tous les sept ans. Toutefois, ce congé ne sert pas à prendre une pause dans sa carrière académique, mais bien à la poursuivre. En effet, même si le congé sabbatique est une pratique courante au sein du corps professoral, il a une fonction très claire : permettre aux professeurs de délaisser momentanément leurs activités d'enseignement pour pouvoir renouveler et approfondir leurs connaissances ou, tout simplement, se consacrer entièrement à leurs recherches. Comme le souligne Louis Dumont, président du syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM), *« l'année sabbatique doit apporter quelque chose à l'institution »*. Par conséquent, avant de prendre son congé, le professeur doit présenter un plan détaillant ce qu'il prévoit faire tout au long de l'année à venir.

Certains professeurs en ont même profité pour prendre ces deux années de congé pour, ensuite, prendre leur retraite.

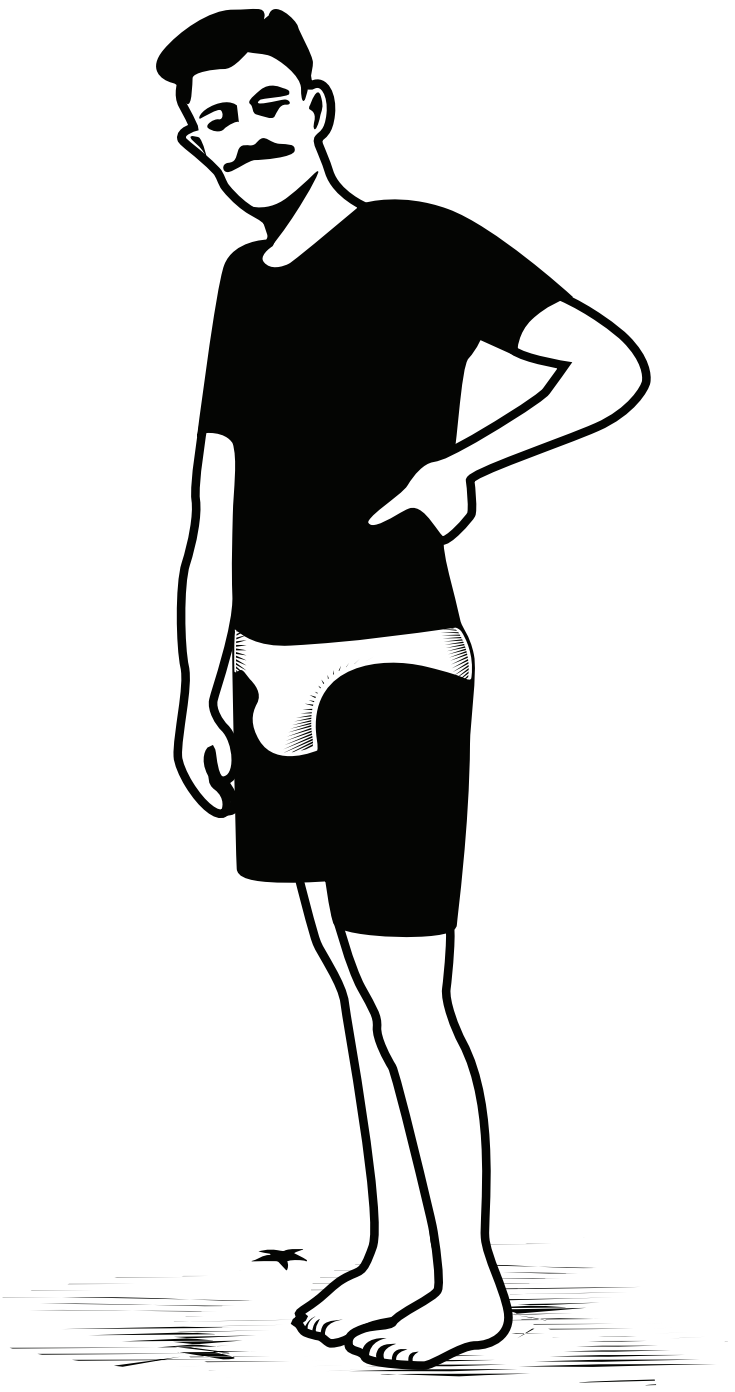

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

Or, ce ne sont pas tous les professeurs qui peuvent prendre un congé sabbatique quand ils le souhaitent ou le peuvent. *« Il n'est pas inhabituel qu'un professeur ne puisse pas se libérer à sa septième année. Que ce soit à cause de la lourdeur de ses tâches, à cause de ses étudiants ou à cause de ses différentes responsabilités »*, explique Louis Dumont *« et s'il ne la prend pas, il ne pourra pas les additionner »*. Ainsi, un professeur qui ne prend pas de sabbatique pendant 14 ans n'aura droit qu'à un an de congé avant que le décompte ne recommence.

C'est justement à ce point que le bât blesse. En effet, les cadres ne sont pas régis par les mêmes règlements que les professeurs. Par conséquent, le congé auquel ils ont droit, dit de ressourcement, n'a pas les mêmes contraintes : aucune réduction de salaire et aucun plan à présenter. Ainsi, certains professeurs ont pu exploiter cette différence à leur avantage lorsqu'ils sont devenus cadres et ont pu bénéficier de deux ans de congé payé à la fin de leur mandat. Pire, certains en ont même profité pour prendre ces deux années de congé pour, ensuite, prendre leur retraite. Au moment où la consigne générale est de se serrer la ceinture, cette pratique peut soulever des questions quant à sa légitimité et son éthique.

DEUX FINALITÉS, DEUX MODALITÉS

Pour la direction de l'Université, cette pratique n'est pas contradictoire, car elle répond à deux finalités différentes. En effet, dans une lettre adressée à la communauté universitaire, deux vice-recteurs, Guy Breton et Jacques Frémont, soulignent que les professeurs délaissent souvent une partie de leur vie académique le temps de leur mandat de cadre ; le congé de ressourcement vise à leur offrir les conditions nécessaires au retour à la vie académique. À l'opposé, le congé sabbatique sert à renouveler et enrichir ses connaissances. D'ailleurs, soulignent les vice-recteurs, ces cas sont extrêmement rares et sont prévus lors de la nomination des officiers.

Au SGPUM, on estime que cette distinction est factice et que ce n'est pas parce que la pratique n'est pas répandue qu'elle en est moins grave. *« Si ces conditions ne sont pas connues de tous, il y a un problème de transparence, car cela voudrait dire qu'on a permis à certaines personnes d'avoir des avantages que leurs collègues n'auraient pas eus »*, soutient Louis Dumont. *« D'ailleurs, depuis les cinq dernières années, il y a de plus en plus de postes de cadres académiques qui se négocient à ces conditions-là. »* Quoi qu'il en soit, ce double standard est inacceptable pour le syndicat puisqu'il permet aux cadres de bénéficier d'avantages indus.

Sans s'engager à revenir sur le système des doubles congés, le vice-recteur Breton a indiqué à Louis Dumont, lors de la dernière Assemblée universitaire, qu'il verrait s'il était possible de fournir le nombre de personnes ayant bénéficié de ce système, sans toutefois divulguer leur identité. Mais, pour l'instant, comme l'a déclaré à *Quartier Libre* la porte-parole de l'UdeM, Sophie Langlois, *« toutes les réponses se trouvent dans la lettre envoyée à la communauté universitaire. L'affaire est close. »*

Vu à l'UdeM

CONFÉRENCE D'UN RABBIN ORTHODOXE HOMOSEXUEL

« C'est un peu comme si dans la Bible, au lieu d'Adam et Ève, il y avait Adam et Steve. » Le rabbin orthodoxe new-yorkais, Steven Greenberg, ne mâchait pas ses mots lors d'une conférence organisée fin janvier à l'UdeM par l'association Hillel, le regroupement des étudiants juifs de l'Université. *« Je suis gai ! »*, n'a-t-il pas hésité à lancer aux 25 jeunes présents, avant de les avertir qu'il ne serait *« offensé par aucune question »*.

Quand on lui demande si sa pratique s'oppose aux textes de la Torah, il répond que *« les textes ne sont pas clairs »*, et ajoute : *« Vous savez, la religion peut affirmer beaucoup de choses, mais je ne pense pas que le rôle de Dieu soit de dire " ta gueule et faits ce que je te demande. " »* Si certains juifs orthodoxes se sont rapidement adaptés à la réalité homosexuelle, il n'en reste pas moins que M. Greenberg a vécu des moments douloureux. En 1993, il déclare son homosexualité dans le magazine juif *Tikkun*, mais signe sous le pseudonyme *Yaakov Levado – Jacob seul* en hébreu. Ce n'est que six ans plus tard, *« six années où* [il a] *beaucoup pleuré »*, qu'il révèlera publiquement l'identité de ce fameux rabbin orthodoxe gai.

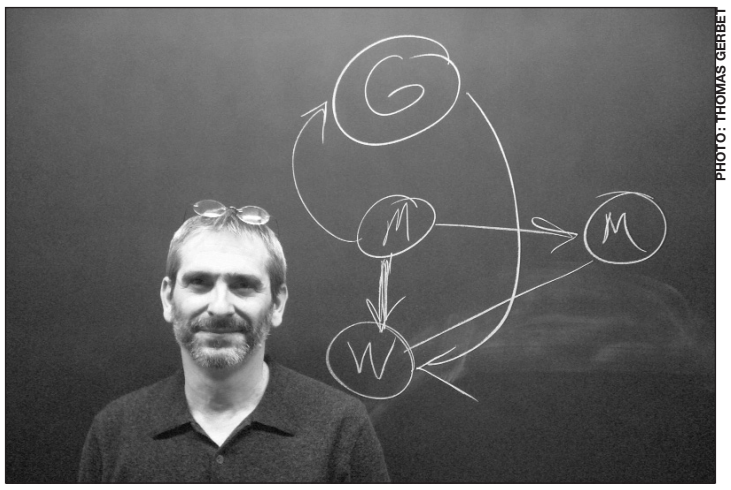

PHOTO : THOMAS GERBET

« Je ne pense pas que le rôle de Dieu soit de dire "ta gueule et faits ce que je te demande" », expliquait Steven Greenberg.

Depuis, Steven Greenberg parcourt le monde pour expliquer *« pourquoi il faut s'impliquer en religion »*, mais aussi *« pourquoi il faut que les religions ouvrent leurs portes aux gais et lesbiennes »*. Son ouvrage *Wrestling with God and Men [Se battre avec Dieu et les Hommes]* annonce l'ampleur du défi.

(Thomas GERBET)

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 8

ÉPIDÉMIE DE PLAINTES À LA FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

L'UdeM AU RAPPORT

Les étudiants en sciences infirmières sont surreprésentés parmi les demandes d'aide adressées à l'ombudsman. Décryptage.

PHOTO : JULIEN HOUDE

Constance TABARY

Même l'UdeM a de bonnes résolutions à suivre pour la nouvelle année. Marie-José Rivest, l'ombudsman, a livré ses données et recommandations à l'égard de l'Université dans son rapport 2005-2006 intitulé *Pour une communauté universitaire libre et responsable.* Celui-ci attire l'attention sur la Faculté des sciences infirmières. Claire Durand, professeure titulaire au département de sociologie, a mené trois enquêtes sur les conditions de travail des professeurs en sciences infirmières. *« C'est une des unités où il y a le plus de problèmes »*, dit-elle.

À première vue, les chiffres et recommandations ne permettent pas de faire des révélations précises. L'ombudsman ne peut se permettre de pointer quiconque du doigt, elle doit garder la confiance de toutes les parties pour être en mesure de réussir les médiations qu'elle entreprend. C'est la raison qu'elle a avancée pour justifier qu'elle n'émettrait aucun commentaire particulier sur ce rapport.

SURREPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS INFIRMIERS

Plus de 9 % des plaintes viennent de la Faculté des sciences infirmières, alors que moins de 4 % des étudiants fréquentent cette faculté. Ce phénomène est également visible dans les rapports antérieurs de l'ombudsman, surtout de 2003 à 2005.

Selon une source bien renseignée, mais qui ne peut être nommée, ce chiffre doit être mis en relation avec les problèmes liés aux étudiants de premier cycle ainsi qu'avec la clientèle étrangère de la Faculté. À l'automne 2007, la Faculté des sciences infirmières comptait 87 résidents permanents parmi ses 799 étudiants de premier cycle, soit environ 11 %, apprend-on auprès du registrariat. Selon le rapport de l'ombudsman, les plaintes des étudiants étrangers – résidents permanents et étrangers possédant un permis de séjour – sont proportionnellement plus élevées au sein de l'Université.

PROBLÈME D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Un peu moins de 25 % des étudiants qui ont fait appel à l'ombudsman sont des étrangers, alors qu'ils représentent un peu plus de 18 % de la clientèle de la Faculté. Le premier objet de leur demande d'aide à l'ombudsman est lié aux évaluations (15,1 %). Les étudiants de premier cycle sont plus sujets à des problèmes d'ordre académique, en particulier liés à l'évaluation et à l'admission.

LES STAGES ÉLIMINATOIRES

Notre source nous a suggéré que les stages obligatoires sont nombreux dans la Faculté des sciences infirmières. Ce rapport doit être relié à des recommandations antérieures de l'ombudsman. Dans le rapport 2000-2001, Marie-José Rivest, l'ombudsman, conseillait à la Faculté des sciences infirmières de revoir son : *« règlement pédagogique de manière que les stages* [...] *ne soient plus tous des cours éliminatoires et qu'ainsi le droit de* [les] *reprendre* [...] *sans réadmission ne soit pas complètement exclu »*. Le règlement a été changé, mais, visiblement, les problèmes persistent.

En **MOYENNE** à l'UdeM :
1 plainte pour **88** étudiants

À la Faculté des
SCIENCES INFIRMIÈRES :
1 plainte pour **37** étudiants

L'ombudsman, un « arbitre impartial »

Marie-José Rivest *« s'assure du traitement juste et équitable par l'administration, de chacun des membres de la communauté universitaire »,* selon le site de l'Université. Étudiants et employés peuvent solliciter son aide *« après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'ils s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination de la part de l'administration universitaire »*. Elle conseille et propose des solutions pour améliorer les pratiques universitaires de justice et d'équité en proposant des modifications à la réglementation de l'Université. Sa devise est *« indépendance, impartialité et confidentialité »*. Elle ne dépend pas de l'administration, mais du Conseil de l'Université. L'ombudsman a le pouvoir d'enquête et d'accès aux documents et aux personnes pour les interroger. Elle peut recommander des mesures correctives à l'administration et peut saisir jusqu'au Conseil de l'Université si elle le juge nécessaire.

Facultés dont proviennent proportionnellement plus de demandes au sein de l'UdeM

Arts et sciences 42,3 % (38,9 % de la population étudiante)
Études supérieures 3,3 % (3,1 % de la population étudiante)
Kinésiologie 1,4 % (1,1 % de la population étudiante)
Optométrie 0,8 %(0,6 % de la population étudiante)
Pharmacie 3,1 % (4,3 % de la population étudiante)
Sciences infirmières 9,1 % (3,8 % de la population étudiante)
Théologie 1,2 % (1,1% de la population étudiante)

Extraits du rapport 2005-2006 de l'ombudsman

L'AÉSIUM COMMUNIQUE MAL AVEC LES ÉTUDIANTS

La direction de l'association étudiante des sciences infirmières (AÉSIUM) s'est fait remonter les bretelles par la vice-doyenne de la Faculté des sciences infirmières, Johanne Goudreau. La raison ? Les chiffres du rapport de l'ombudsman montrent que les étudiants passent toujours par le bureau de l'ombudsman avant de passer par la case AÉSIUM.

Constance TABARY

La vice-doyenne pense que l'AÉSIUM n'est pas assez présente pour les étudiants. *« Le 20 décembre, elle nous a demandé de régler le problème des plaintes à l'ombudsman »*, rapporte Kieu Nguyen. *« Elle souhaite que les problèmes soient résolus en interne. »* Des étudiants sont venus demander son aide l'an passé, mais beaucoup moins cette année. Ce qui n'est pas de bon augure pour le rapport de l'an prochain. L'association pense avoir fait son travail en ayant informé les étudiants que des formulaires de plaintes étaient à leur disposition sur le babillard.

« Nous sommes prêts à les entendre et à nous battre pour eux, mais ils nous passent au-dessus et vont directement à l'ombudsman », déplore la présidente, Kieu Nguyen. *« On demande des commentaires qu'on ne reçoit pas. Par contre, les étudiants chialent souvent. »*

Le vice-président ajoute : *« Ceux qui vont directement à l'ombudsman décident de se faire justice eux-mêmes. Mais il y a un protocole à suivre et pour cela, ils sont mal informés. »* Informer les étudiants, c'est bien le rôle de l'association, ce qu'il admet également. Philippe Marchessault (voir p. 9) n'a pas fait appel à l'association pour résoudre ses problèmes. Il connaît son existence, mais a déclaré ne pas lui faire confiance pour ce genre de soucis.

DE QUOI SE PLAINT-ON ?

Les deux représentants de l'association mettent en avant les spécificités de la faculté pour expliquer le grand nombre de plaintes : *« On a un programme atypique, avec des horaires irréguliers et des contraintes particulières. Les étudiants qui viennent nous voir n'ont pas de problèmes complexes. Ils portent sur les horaires, les évaluations, les stages et la pertinence des cours. On arrive à les régler avec la direction. »*

Selon Kieu Nguyen, le problème s'est accentué en 2004-2005, quand un nouveau programme a été adopté : l'APSIC, l'apprentissage par situations infirmières cliniques. Une seule cohorte a été promue jusqu'à maintenant. *« Il y a eu plusieurs abandons*, raconte Mme Nguyen. *Ça doit être parce qu'ils ont échoué un stage. Mais ce n'est pas quelque chose que les étudiants vont crier sur les toits. »*

PLAN D'ATTAQUE

Alexis Parent défend les valeurs de l'AÉSIUM : *« On n'organise pas que des beuveries. Les partys sont un moyen de se rassemble. On organise aussi des activités socioculturelles. »* Pour ce qui est de l'avenir, son discours se fait plus déterminé : *« nous allons travailler à détruire la mauvaise image qui se crée. Personne n'a envie d'être diplômé d'une faculté qui a mauvaise réputation. »*

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 9

ÉPIDÉMIE DE PLAINTES À LA FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

UN ÉTUDIANT SE BAT POUR FINIR SA FORMATION

Philippe Marchessault est dans l'impasse avec l'administration des sciences infirmières. Cet étudiant a obtenu 89 crédits sur les 107 requis pour devenir infirmier clinicien, avec une moyenne de 3,5. Cependant, il ne finira peut-être jamais son programme. Les portes lui ont été fermées et la sûreté du pavillon Marguerite-d'Youville est intervenue pour lui empêcher l'accès à l'étage de l'administration.

Constance TABARY

«*Depuis 2003, je vis une descente aux enfers !* », s'insurge Philippe Marchessault. Tout allait bien jusqu'à ce qu'il ait son premier accident de travail. En dehors des cours, l'étudiant travaillait à temps complet dans des hôpitaux, à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et au centre hospitalier de l'Université. C'est là qu'un patient admis en psychiatrie l'a violemment attaqué. Il a obtenu un arrêt de travail d'un mois et ne pouvait plus se rendre en cours. En 2004, suite à cet accident, il est atteint de surdité et doit se faire opérer. En hiver 2005, il essaie de se désinscrire de deux cours en respectant le calendrier. Il n'y parvient pas et doit faire appel une première fois à l'ombudsman. La médiation réussit.

PHOTO : CONSTANCE TABARY

M. Marchessault pense que la révélation de son origine ethnique pourrait être la source de cette désaffection.

Dans un courrier du 27 janvier 2005, que *Quartier Libre* a pu consulter, Germaine Deschênes, alors doyenne de la Faculté des sciences infirmières, lui reproche son appel à cette aide extérieure qu'est l'ombudsman. Elle note également son *« niveau d'anxiété important »*.

En juillet 2005, de nouveau blessé par un patient, il doit encore interrompre ses études : quatre mois d'arrêt lui sont accordés par la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail). Lorsqu'en hiver 2007, il doit commencer des stages en hôpital, il tombe malade. *« Une bronchite épouvantable, je n'étais pas en état »*, raconte-t-il. Le 8 février, un comité d'étude se forme pour examiner son cas. *« Mme Deschênes m'a reproché mon manque d'engagement et de motivation, car je n'avais pas un parcours continu* , dit-il, *je ne suis pas responsable des accidents et je travaille dur pour payer mes études. »* Le comité accepte qu'il complète ses stages plus tard et qu'il suive des cours de DESS pour rester étudiant à temps plein. *« Je me préparais à faire une lettre de remerciement, lorsque j'ai découvert qu'on m'avait trompé »*, dit l'étudiant. *« Mes cours obligatoires chevauchaient ceux de DESS et il m'était impossible de les échanger. On s'était entendus et elle* [Mme Deschênes, la doyenne] *m'a poignardé dans le dos. »*

FAUX-PAS

Sur le coup de l'émotion, Philippe Marchessault envoie un courriel annonçant son abandon du programme. Cette démission n'est pas recevable selon le règlement, car elle n'est pas accompagnée de la présentation de sa carte d'étudiant (article 4.4 du règlement pédagogique). Quelques heures plus tard, M. Marchessault regrette son geste et appelle le bureau de l'ombudsman. Pascale Descary, l'adjointe à l'ombudsman, prend contact avec la Faculté dès le lendemain pour essayer de revenir sur cet abandon. Mme Deschênes lui répond qu'il a été enregistré dans le système la veille, le 26 février. M. Marchessault doit formuler une demande de réadmission à l'attention du comité des études de premier cycle.

Le 28 mars 2007, la rencontre extraordinaire avec le comité des études réunit Pascale Poudrette, du bureau du harcèlement, Mme Dechênes et son adjointe Jacinthe Pépin, Sylvie Noiseux, experte en psychiatrie et professeure à la Faculté, et quatre autres infirmières, selon M. Marchessault. *« À la réunion, j'ai ressenti un malaise*, raconte-t-il. *Ils avaient fait venir le bureau du harcèlement pour juger de mon comportement, mais ça n'a pas marché. »*

Un courrier de la déléguée à l'ombudsman, daté du 6 septembre 2007, que *Quartier Libre* a pu consulter rapporte ceci : la vice-doyenne fait part à M. Marchessault du refus du Comité de le réadmettre dans une lettre datée du 27 avril. Les raisons évoquées sont entre autres les nombreux aménagements dont il a bénéficié ainsi que son manque de disponibilité et le non-respect de son cheminement spécifique. Toujours dans cette lettre, la déléguée de l'ombudsman rapporte des précisions de la Faculté émises par la vice-doyenne aux études de premier cycle, Mme Pépin : des membres du personnel de la Faculté *« ont perçu les communications* [entreprises par M. Marchessault] *comme étant peu respectueuses. »* Au sujet de sa motivation à terminer sa formation, il y est écrit que la vice-doyenne *« juge qu'il ne* [l'a] *pas démontrée en réalisant son stage »*.

RACISME ?

M. Marchessault pense que la révélation de son origine ethnique pourrait être la source de cette désaffection. *« En 2004, j'ai rendu un devoir de sciences sociales dans lequel je devais parler de moi. J'expliquais que j'avais récemment découvert l'existence de mon père biologique qui est d'origine kabyle* [peuple nord-africain]. *Ma professeure m'a encouragé à me rapprocher d'une association de musulmans. »* Philippe Marchessault se fait maintenant appeler Maurad et porte le kufi, un couvre-chef semblable à la kippa. *« Elles doivent me prendre pour un nouveau Marc Lépine »,* songe-t-il.

Le 26 avril, alors que l'étudiant suit un de ses cours de DESS, un agent lui explique qu'il n'a plus le droit de se rendre au premier étage, là où se trouvent les bureaux de l'administration. Un autre agent a accepté de nous en parler sous couvert d'anonymat : *« J'ai dû demander une fois à M. Marchessault de circuler parce qu'il faisait le pied de grue devant le bureau de la doyenne avec sa femme. Il ne peut pas aller près des bureaux de l'administration, mais il a accès aux couloirs, à la cafétéria, à la bibliothèque et à ses cours de DESS »*, explique-t-il. Il ne voit pas en quoi l'étudiant représente une menace quelconque : *« Ce gars est une soie. Il ne m'inquiète pas du tout. Je ne comprends pas pourquoi on n'en veut plus. S'il était vraiment agressif et irrespectueux, il ne pourrait pas faire son DESS et ne pourrait plus du tout entrer dans le pavillon. C'est un problème académique. »*

Le 21 juin 2007, une autre médiation échoue avec la nouvelle doyenne, Francine Girard. Le 6 septembre, il dépose une plainte au vice-rectorat et nourrit l'espoir de pouvoir finir ses études par entente de commandite avec une autre institution facultaire. La réponse est encore une fois négative. Jacques Frémont, le vice-recteur aux affaires académiques, appuie la décision de la doyenne et répond à l'adjointe à l'ombudsman en ces termes : *« Permettez-moi en effet de vous rappeler qu'il ne m'est juridiquement pas possible, pas plus que quiconque d'ailleurs, de rescinder la décision de la doyenne en l'espèce »*, peut-on lire dans le courrier du 29 octobre 2007, que *Quartier Libre* a pu consulter.

DE L'HUILE SUR LE FEU

Comme M. Frémont et Mme Girard, l'ombudsman n'a pas voulu commenter : *« Nous n'avons pas le droit de communiquer sur cette affaire. La confidentialité est totale. »* Elle a cependant tenu à s'entretenir avec M. Marchessault avant de nous rappeler. Après 15 minutes, l'ombudsman a tenu les mêmes propos et proposé de lire l'article avant sa parution. Selon M. Marchessault, l'ombudsman a tenté pendant cet appel de le convaincre d'annuler la parution de cet article, dans son propre intérêt. *« Mme Rivest m'a dit que des démarches officieuses étaient encore possibles. Elle m'a aussi recommandé de ne plus aller à mes cours de DESS pour ne pas mettre de l'huile sur le feu. »*

Le 8 janvier, l'étudiant s'est entretenu pendant une heure avec Alexandre Chabot, le vice-recteur à la vie étudiante : *« Il s'est montré très concerné. Il m'a dit qu'il fallait faire quelque chose et qu'il s'en chargeait. »* Une semaine plus tard, M. Chabot lui aurait avoué son impuissance. À présent, son dernier espoir est d'obtenir une audience auprès du Conseil universitaire. Il s'est rapproché de la FAÉCUM la semaine dernière. Philippe Marchessault a également fait une demande d'accès à l'information pour obtenir son dossier personnel à la sûreté, qu'il attend courant février.

Hormis sa persévérance pour devenir infirmier clinicien, tout n'est pas encore clair dans le dossier de Philippe Marchessault. Maintenant que sa version n'est plus confidentielle, celle de l'Université pourrait aussi sortir de l'ombre.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 10

Insolite

QUAND ON SKIAIT SUR LE CAMPUS...

Sur le flanc mord du Mont-Royal, derrière le stade des Carabins, se trouve une ancienne piste de ski appartenant à l'Université de Montréal. Pendant presque 40 ans, une compétition interuniversitaire de ski alpin y avait lieu. L'École Polytechnique gagnait toujours cette épreuve... qui a même été réalisée au cœur du mois de juillet 1974, à l'aide de glace concassée.

Anaïs VALIQUETTE-L'HEUREUX

De février 1944 jusqu'à la fin de l'hiver 1981, une piste de ski alpin naturellement enneigée était mise à la disposition des étudiants, du personnel et de leurs proches. C'est en raison d'une impasse financière que la station a été fermée. L'administration n'avait pas prévu qu'un programme de réinvestissement gouvernemental était sur le point de voir le jour dès 1982. Ce programme avait pour objectif d'aider les stations de ski à survivre, en s'équipant de canons à neige.

Le remonte-pente de cette montagne avait été érigé par l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, l'AGEUM, prédécesseure de la FAÉCUM, et avait été vendu à l'Université pour la somme de 5 623, 25 $ en mai 1957. De 1977 à 1981, la station n'a été ouverte qu'une dizaine de jours au total, puisque les hivers ont été très doux.

Michel Normandeau était responsable des installations sportives de l'Université de 1975 à 1993. Il raconte qu'un entrepreneur privé, M. Pinsonneault, louait, équipait et faisait fonctionner la station de ski entre 1982 et 1986. Les activités du centre de ski prirent fin définitivement lorsque cet entrepreneur a proposé au conseil municipal d'Outremont le développement de trois autres pistes, d'une école de ski et de glissades d'eau. *« Je me souviens, ce soir là, lorsqu'il a présenté sa maquette, il a reçu un accueil glacial. Ce qui avait fait peur au monde, c'était l'éclairage et la fabrication de neige artificielle. Dans ces années-là, les canons à neige pétaradaient et incommodaient les gens dans un large périmètre »*, dit M. Normandeau, maintenant Chef de section de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie – animalerie.

PHOTO : ANAÏS VALIQUETTE-L'HEUREUX

Un après-midi de janvier, des skieurs remontent à pieds, l'ancienne piste de l'UdeM, à l'ombre du remonte-pente désaffecté.

Étrangement, l'organisme *Les amis de la montagne* a vu le jour la même année. Ce groupe est voué à la protection et à la mise en valeur du Mont-Royal, dont 16 hectares appartiennent à l'Université.

La fermeture du remonte-pente n'a pas signifié la fin de toute activité. Peu nombreux sont ceux qui utilisent la montagne aujourd'hui, mais certains, comme Robert Nadeau, la fréquentent souvent : *« Ça prend une vieille paire de ski, parce qu'il y a beaucoup de roches, mais c'est plaisant ici. C'est sûr que pour certains, c'est long à remonter. »* On peut en effet compter une bonne quinzaine de minutes pour le randonneur moyen avant d'arriver au sommet.

Le terrain appartenant à l'Université accueille en été des rampes et des sauts de VTT et des gens qui organisent des pique-niques. La vue s'étend jusqu'aux Laurentides et le calme de cet endroit est unique sur l'île. Douze kilomètres de sentiers sont accessibles aux randonneurs entre les trois sommets de la montagne.

M. Normandeau croit qu'il est toujours possible de rouvrir la montagne, non pas sans difficulté : *« Cela provoquerait une levée de boucliers, mais on peut outrepasser certains inconvénients au moyen d'un projet de réactivation bien ficelé. »* Depuis 1981, quelques études de rentabilité ont été réalisées par l'Université. Si cela ne coûtait que quelques dizaines de milliers de dollars pour faire fonctionner le remonte-pente et la dameuse dans les années 1970, au moins un million de dollars devraient être investis pour la remettre en état.

POUR MA MAÎTRISE,
JE CHOISIS L'ENAP!

L'université de l'administration publique

- École à dimension humaine
- Stage en organisation, ici ou à l'étranger
- Contact privilégié avec le milieu de l'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Analyse et développement des organisations
- Administration internationale
- Analyse en gestion urbaine
- Évaluation de programmes
- Gestion des ressources humaines

SÉANCE D'INFORMATION à Montréal
Mercredi 6 février 2008 à 18 h
4750, avenue Henri-Julien, salle 4045
Information : 514 849-3449

École nationale d'administration publique
www.admission.enap.ca
Admission jusqu'au 1er mars 2008
pour la session de l'automne 2008

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 11

Une nuit avec des étudiants dans la coupole d'acier de l'Observatoire du Mont-Mégantic

ÉTUDIER LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Le 21 septembre dernier, l'Observatoire du Mont-Mégantic obtenait le titre de Réserve internationale de ciel étoilé, attribué par l'International Dark-Sky Association (IDA). Une bonne nouvelle pour les étudiants d'astrophysique de l'UdeM, qui y mènent leurs recherches. *Quartier Libre* a passé une nuit avec eux.

Julie DESBIENS
Reportage au Mont-Mégantic (Cantons de l'Est)

Vingt-deux heures, un soir d'hiver glacial. Le télescope de 160 cm de diamètre de l'Observatoire du Mont-Mégantic (OMM) se réveille et perce le ciel. Alexandros Gianninas, doctorant au Département d'astrophysique de l'Université de Montréal s'exclame : *« Ça fonctionne, Ghyslain a résolu le problème mécanique, on y va ! »* Et c'est parti. Alexandros et Ghyslain Turcotte, technicien au télescope depuis 30 ans à l'OMM, prennent les commandes dans la salle de contrôle de l'Observatoire. Si le ciel reste clair, ils ne fermeront pas l'œil de la nuit. Pas question de louper une seule naine blanche, ces étoiles fascinantes que plusieurs étudiants de l'UdeM observent cette année.

Isolé à 1 111 mètres au sommet du Mont-Mégantic, à 210 kilomètres de Montréal et de Québec, l'Observatoire du Mont-Mégantic a ouvert ses portes en 1978. Géré par l'Université de Montréal et l'Université Laval, il est le quatrième en importance au Canada par son diamètre et l'un des plus importants dans l'Est de l'Amérique du Nord. Robert Lamontagne, professeur au Département de physique et directeur exécutif de l'OMM, rappelle que ce sont les étudiants à la maîtrise et au doctorat en astrophysique de ces deux universités qui ont la priorité pour venir y faire de l'observation d'étoiles.

Chaque trimestre, M. Lamontagne reçoit les demandes de temps d'observation pour l'OMM. Une justification scientifique d'environ quatre pages est exigée de l'étudiant ou du chercheur si l'un deux désire que sa candidature soit retenue. *« Tout le monde veut la nouvelle lune parce que c'est là que le ciel est le plus clair et cela peut créer un bon conflit entre étudiants »*, explique le directeur de l'OMM d'un ton rieur. Mais, en règle générale, les gens sont satisfaits de l'horaire obtenu et peuvent prendre la route en direction de la coupole d'acier, quelques fois par année, pour une durée variant entre trois et six jours. Ils dorment dans l'une des six chambres du Pavillon des astronomes, un grand chalet confortable, mais au style douteux des années 1970. Néanmoins, on y est plus qu'heureux lorsqu'on goûte au saumon et aux biscuits chocolatés de Christine, la chic cuisinière du bâtiment.

Mais le 9 décembre dernier, Alexandros Gianninas n'a pas de temps à consacrer au confort du logement. *« Le premier soir est toujours le plus difficile parce que tu dois installer ton instrument et il y a souvent des imprévus »*, affirme l'étudiant au doctorat. Comme ce soir. Ghyslain Turcotte travaille d'arrache-pied pour détecter le problème mécanique. Rien ne bouge. Ghyslain doit se rendre à plusieurs reprises dans la pièce glaciale où se trouve le télescope, jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre. La seule pièce chauffée de l'Observatoire est cet espace étroit : la salle de contrôle. On y trouve, entre autres, le pupitre de commande du télescope ainsi que les moniteurs du système de visualisation et de guidage qui permettront de recueillir les données scientifiques.

Géré par l'UdeM et l'Université Laval depuis 1978, l'Observatoire du Mont-Mégantic culmine à 1 111 mètres

En l'an 2000, l'Observatoire a été rénové dans le cadre des fonds canadiens pour l'innovation, un programme du gouvernement fédéral. Un budget d'environ 4,7 millions a été alloué à l'OMM afin qu'il modernise ses équipements. Certaines manœuvres se sont motorisées, le spectrographe amélioré et tous les détecteurs du télescope ont été changés.

Des huit instruments différents de l'OMM pouvant être fixés sur le télescope, le spectrographe est celui qu'Alexandros utilise pour toutes ses observations. C'est de la spectroscopie. *« Comme l'image de l'album* Dark Side of the Moon*, de Pink Floyd ou encore l'arc-en-ciel qui apparaît lorsque tu mets un verre d'eau devant la lumière »*, dit Alexandros. La spectroscopie est une forme d'analyse de la lumière : décomposer la lumière en fonction de sa longueur d'onde. Cela permet de connaître la température de surface de certaines étoiles. Dans ce cas-ci, les naines blanches.

Les naines blanches sont des étoiles en fin de vie dont le noyau s'est éteint, à la manière d'une braise encore brûlante dans un feu éteint. Principalement constituées de carbone et d'oxygène, les naines blanches refroidissent en fonction du temps. Dans cinq milliards d'années, c'est notre soleil qui sera une naine blanche. La plupart des étoiles sont d'ailleurs destinées à le devenir.

« C'est beau, n'est-ce pas ? » Ce sont les mots que prononce Alexandros en apercevant le premier spectre obtenu sur l'écran, qui permet de voir ce que le spectrographe prend comme image. Durant les semaines qui ont précédé son séjour à Mégantic, l'étudiant a soigneusement préparé ses *finding charts*, des cartes permettant au technicien de positionner le télescope exactement dans le bon angle afin d'observer l'étoile recherchée. Il trouve le bon point lumineux presque aussitôt.

Loin des longues soirées d'été à observer les étoiles en rêvassant, la scène est tout de même envoûtante. *« J'ai toujours voulu être astronome et encore aujourd'hui, c'est l'observation d'étoiles que j'aime faire »*, affirme-t-il sans hésiter, le nez dans ses instruments. Pour lui, c'est l'évolution de la science qui importe. Loin d'être effrayé par l'immensité de l' Univers, il veut toujours en connaître plus.

Et même si le ciel du Mont-Mégantic est parfois saturé de nuages et que le nombre de jours clairs est d'environ 180 par année, le Québec et les étudiants de l'UdeM jouissent d'un Observatoire unique dans une Réserve de ciel étoilé nomination attribuée par l'IDA en 2007. Là-bas, le ciel est protégé.

Au cours des dernières années, des règlements pour contrôler l'éclairage extérieur ont été institués par 32 municipalités situées dans une zone variant entre 25 km et 50 km de rayon autour de l'Observatoire. Ces villes sont celles de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Granit, de Lac-Mégantic, du Haut-Saint-François et de Sherbrooke. Environ 200 000 habitants sont touchés par ces modifications de règlementation ; ce qui signifie qu'ils devront en tenir compte lors des constructions futures, mais pas pour ce qui est déjà en place. D'autre part, environ 25 000 habitants, comprenant surtout ceux des municipalités se situant à 25 km de rayon de l'Observatoire, ont remplacé les lampadaires des routes et autres sources d'éclairage en plus d'avoir instauré ses règlements pour les nouvelles constructions. L'OMM remplit donc sa mission qui est de faire de la recherche astronomique et scientifique et de favoriser la formation étudiante en astrophysique.

PHOTOS : JULIE DESBIENS

Chaque nuit, la coupole s'ouvre pour permettre aux scientifiques de s'adonner à leurs observations.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 12

Services aux étudiants
Bureau de l'aide financière

Bien $'organiser financièrement afin de mieux réussir!

Nouvel atelier !

Dans le but de vous aider à réduire vos soucis financiers et pour faciliter la gestion de vos ressources, le Bureau de l'aide financière de l'Université de Montréal conjointement avec la FAÉCUM offrent un atelier sur la planification financière.

Conçu spécialement pour les étudiants qui s'inquiètent de leur situation financière, cet atelier comporte une période de réflexion et de sensibilisation aux habitudes de consommation et suggère une méthode budgétaire efficace pour contrer l'endettement!

Quand? les 6 et 13 février, à 13 h, au Pavillon J.-A.-DeSève.
(Atelier de deux rencontres, d'une durée de 2 h 30 chacune.)

Information et inscription :
Bureau de l'aide financière
Pavillon J.-A.-DeSève, local A-4302
514 **343-6145**
baf@sae.umontreal.ca

Université de Montréal

Services aux étudiants
Centre de soutien aux études
et de développement de carrière

- ❑ Confiance en soi
- ❑ S'affirmer, savoir prendre sa place
- ❑ Secret de la recherche d'emploi : la planification
- ❑ Défi du curriculum vitæ : la rédaction
- ❑ Succès à l'entrevue (1) : la préparation
- ❑ Succès à l'entrevue (2) : la simulation
- ❑ Tremplin vers le milieu professionnel : l'emploi d'été
- ❑ L'ABC de la recherche d'emploi (atelier de 4 rencontres)
- ❑ Le réseautage en 3 étapes (atelier de 3 rencontres)
- ❑ Aspirations et valeurs, des balises essentielles
- ❑ Zoom sur votre développement de carrière
- ❑ Savoir communiquer, un art à développer
- ❑ Souriez aux examens et maîtrisez votre stress
- ❑ La rédaction aux études supérieures
- ❑ Maximiser votre capacité d'attention

Centre de soutien aux études et de développement de carrière
Pav. 2101, boul.Édouard-Montpetit, 3e étage, bureau 330 Montréal (Québec)

Pour plus de détails sur la programmation 2007-2008 du Centre de soutien aux études et de développement de carrière, visitez le www.csedc.umontreal.ca

Université de Montréal

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 13

Ski alpin

LES CARABINS, ROIS DE LA MONTAGNE

C'est sous une marée de bleu que s'est ouvert le championnat québécois universitaire de ski alpin, les 19 et 20 janvier derniers, sur les pentes du Massif du Sud. Le froid intense n'a pas semblé embêter les 20 membres de l'équipe des Carabins qui ont su profiter d'excellentes conditions de ski pour dominer cette première fin de semaine de slalom géant, remportant 8 des 12 médailles.

Michel PAQUETTE
Reportage au Massif du Sud (Québec)

Malgré un ciel exempt de nuages, l'absence de soleil sur le versant nord de la montagne exposait les participants et les organisateurs à des températures de -20 °C et rendait essentiels les *hot pads* et les repos au chalet fréquents. Ce froid n'a pourtant pas gêné les Carabins, eux qui se sont fixé comme objectif de rafler les honneurs dans les catégories homme, femme et combiné pour une troisième année de suite.

Le championnat de la Fédération québécoise de sport étudiant regroupe six équipes, mais la compétition se fera principalement entre l'UdeM, l'Université McGill et l'Université Laval. L'entraîneur Carl Desroches est d'ailleurs catégorique quant aux objectifs de cette saison. « *C'est certain qu'on veut gagner* », prévient-il.

À en juger par les performances de cette fin de semaine, les femmes devraient faire la différence au combiné. Elles ont récolté cinq médailles, classant leurs cinq meilleures coureuses dans les huit premiers rangs lors des deux journées.

PHOTO : COURTOISIE CARABINS

Le champion en titre, Maxime Dorval, s'est imposé facilement sur les pentes du Massif.

Marie-Pierre Podtetenev (administration) s'est démarquée, remportant la compétition de samedi et terminant deuxième dimanche. Celle qui a été élue recrue de l'année 2006-2007 au Québec entame la nouvelle saison avec un objectif clair : le titre universitaire. « *L'an passé, j'ai connu une mauvaise fin de saison, mais cette fois je prends des arrangements pour pouvoir terminer en force.* » De son côté, la championne de 2006-2007 Émilie Cousineau (psychologie) prend la chose avec un sourire. « *La compétition va être féroce entre nous, mais il n'est pas question que ça se transporte à l'extérieur de la piste* », assure-t-elle. À la façon dont les skieuses, le visage rougi par la vitesse de leurs descentes, acclamaient leurs coéquipières à l'arrivée, on peut la croire.

UNE COMPÉTITION PLUS SERRÉE

Si la domination des filles semble inévitable, la compétition s'annonce beaucoup plus serrée chez les gars, la perte de vétérans semblant nuire à la profondeur de l'équipe. Samedi, la troisième place de la recrue française Yann Girard (kinésiologie) a toutefois rassuré ses coéquipiers, qui ont salué son podium en entamant la Marseillaise. « *Ça fait du bien. D'habitude, les Français sont mauvais quand ils arrivent* », lance à la blague Maxime Dorval (comptabilité), vainqueur des deux journées et champion en titre. Le capitaine de l'équipe, Louis-Pier Deslauriers (médecine dentaire), était quant à lui déçu de sa disqualification de samedi pour avoir raté une porte. « *C'est dommage, parce que j'ai bien vu à la reprise vidéo que je l'ai passée.* »

La prochaine compétition aura lieu les 2 et 3 février au Mont Blanc, Campus près de Mont-Tremblant.

Badminton

L'équipe féminine de badminton des Carabins a provoqué toute une surprise le dimanche 20 janvier, en obtenant une fiche parfaite lors de la dernière coupe de la saison à Québec. Les hommes, de leur côté, ont gagné quatre de leurs cinq matchs en s'inclinant, 3 à 2, dans une lutte serrée contre le Rouge et Or de l'Université Laval.

Au terme de cette dernière compétition par équipe, les femmes arrivent en tête du classement, *ex-æquo* avec l'Université Laval. Les hommes terminent en deuxième place, quatre points derrière le Rouge et Or. « *On est vraiment passé proche de l'emporter au niveau masculin, mais les résultats restent satisfaisants* », déclare l'entraîneur-chef Jean-Robert Quevillon.

RETOUR EN FORCE DES FEMMES

Malgré l'absence d'Audrey Bonneville (anthropologie), les filles ont su se montrer solides tactiquement. De plus, le retour d'Émilie Matter (kinésiologie) et d'Isabelle Mercier-Dalphond (droit), championne provinciale en simple en 2006-2007, a porté ses fruits. « *Je me compte vraiment chanceuse d'avoir obtenu une fiche parfaite lors de mon premier tournoi de l'année* », déclare Mercier-Dalphond. La jeune athlète compte d'ailleurs intensifier son entraînement en vue des championnats provinciaux.

PERSÉVÉRANCE CHEZ LES HOMMES

Ici aussi, le retour d'un joueur, Michaël Larocque (génie électrique), ayant gagné ses cinq matchs dimanche, donne de l'espoir à l'équipe. « *On a vraiment dominé Laval lors de notre match en double* », lance M. Larocque, heureux de participer à nouveau à la compétition. Conscient que la victoire a été à portée de main, Jean-Robert Quevillon entend mobiliser ses troupes en vue des prochains championnats. **(Marc-André LABONTÉ)**

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 14

Tête chercheuse : Marie Vanbremeersch

LA PRÉCARITÉ AU BOUT DU FIL

PHOTO : AUDREY LAVOIE

Jeune stagiaire postdoctorale à l'Institut national de recherche scientifique (INRS), Marie Vanbremeersch a déposé, l'hiver dernier, une thèse de sociologie à l'Université de Montréal, en cotutelle avec l'Université Paris VIII. Son sujet d'étude : les centres d'appels. Ethnographie avec une sociologue qui n'a pas hésité à se faire embaucher comme téléphoniste pour mener à bien ses recherches.

Propos recueillis par
Audrey LAVOIE

Quartier Libre : Dans votre thèse *Au fil du travail : Ethnographie en centre d'appels*, vous vous êtes intéressée à ces centres de téléphonie. Pourquoi avoir choisi cet objet d'étude ?

Marie Vanbremeersch : Je m'intéresse beaucoup à la précarité socio-professionnelle. Les centres d'appels m'ont parue être un bon défi méthodologique, puisque, contrairement à un travail chez McDonald's, par exemple, les centres d'appels ne sont observables que de l'intérieur. Il faut vraiment avoir accès au milieu pour pouvoir l'observer de façon autre qu'audible. En 2002, quand j'ai entamé ma thèse, il y avait eu très peu de recherches sur le sujet, j'y ai vu une possibilité intéressante.

Q. L. : Dans vos recherches, vous avez privilégié l'observation participante et vous avez travaillé comme téléopératrice dans des centres d'appels. Qu'est-ce qui vous a le plus frappée dans ce milieu ?

M. V. : Ma première découverte du terrain a été lors de l'embauche. J'étais pratiquement persuadée qu'il serait facile d'être engagée étant donné que c'est plutôt perçu comme un boulot ingrat, facilement accessible et mal payé. Ça a été beaucoup plus difficile que je ne l'avais prévu et après plusieurs essais infructueux, j'ai dû assouplir mes critères et aller vers des centres d'appels plus bas de gamme. C'est à ce moment que j'ai décroché mon premier emploi de téléopératrice dans une boîte vraiment lugubre, où je devais vendre des magazines. J'ai pu tenir quelques jours seulement parce que je trouvais ce boulot insupportable. Ensuite, j'ai travaillé dans deux autres centres d'appels : un de sondages et l'autre pour une fondation qui amassait de l'argent pour les enfants handicapés.

Ce qui m'a le plus frappé dans ces trois entreprises c'est de constater que les gens ne se plaignent pas outre mesure de leurs conditions. Les téléopérateurs acceptent relativement bien leur travail, bien qu'il soit ingrat. Je croyais vraiment arriver là et entendre les gens râler constamment. J'ai été très surprise de constater le contraire.

Q. L. : Quels étaient les *a priori* que vous aviez avant de commencer votre recherche de terrain?

M.V. : Je me demandais comment il était possible de faire ce boulot en sachant très bien que personne n'aime les téléopérateurs. Comment font-ils pour endurer ça ? En même temps, je ne savais pas du tout dans quoi je m'embarquais. Je m'appuyais sur une phrase d'Olivier Schwartz [professeur de sociologie à l'Université Paris V, qui s'intéresse principalement à la condition des classes ouvrières dans la société française contemporaine] que j'aime beaucoup : « *Le premier objet de l'enquête n'est pas de répondre à des questions, mais de découvrir lesquelles nous allons nous poser.* » Je ne savais pas. J'allais m'immerger dans le milieu et faire une ethnographie en fin de thèse, en m'inspirant de l'interactionnisme.

Q. L. : Vous vous identifiez beaucoup à ce courant interactionniste, qu'est-ce qui caractérise cette école de pensée ?

M. V. : C'est un courant héritier de l'École de Chicago, qui place les méthodes ethnographiques [être sur le terrain] au cœur de l'étude. Je m'inspire particulièrement de la pensée de l'un de ses fondateurs, Erving Goffman. J'ai beaucoup utilisé les recherches de Goffman sur le totalitarisme pour faire un parallèle avec le totalitarisme dans les lieux de travail, notamment en central d'appels.

Q. L. : Vous avez aussi accordé des entrevues avec quelques téléopérateurs pour recueillir des récits biographiques. Comment les gens se perçoivent-ils par rapport à leur travail ?

M. V. : En fait j'ai pu établir trois profils parmi les téléopérateurs. Il y a d'abord les amateurs, qui ne sont que de passage et ne s'identifient nullement à ce travail, qui est uniquement alimentaire. Il y a les temporaires : des amateurs qui sont restés coincés faute de trouver quelque chose de mieux malgré leur désir de se sortir de là. Et il y a finalement les professionnels qui ne tentent plus de s'en sortir et acceptent ce travail tel qu'il est. C'est plutôt à ces derniers que je me suis intéressée. Un peu dans la lignée des recherches de Goffman, j'ai voulu observer les ruses utilisées par ces travailleurs pour s'approprier des espaces de liberté dans un milieu impersonnel, aliénant et contrôlant. J'ai ainsi découvert 1001 trucs pour éviter le travail au travail en allant aux toilettes, par exemple, quatre fois par heure ou en recomposant plusieurs fois un numéro où ça ne répond pas, question de souffler un peu sans se faire rabrouer par le patron.

Université d'Ottawa

Des études supérieures en affaires publiques et internationales

Ça part d'**ici.**

Fondée en 2007, l'École supérieure d'affaires publiques et internationales a un caractère unique et exceptionnel :

- Un programme innovateur et entièrement bilingue où les cours sont enseignés dans les deux langues officielles
- Un enseignement de la plus haute qualité et des activités de recherche exceptionnelles grâce à un corps professoral réputé et à des professionnels en résidence chevronnés
- Un endroit idéal de rencontre de la théorie et de la pratique en vue d'une carrière dans les affaires publiques et internationales

uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Renseignements sur les programmes et l'admission :
www.sciencessociales.uOttawa.ca/api | 613-562-5689

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 15

Institut économique de Montréal

LE NOUVEAU CONSEILLER DU PRINCE

Les syndicats nuisent à la croissance économique ; le salaire minimum ne réduit pas la pauvreté ; il faut privatiser Hydro-Québec. Si radicales qu'elles puissent paraître, ces idées sont défendues par un acteur de plus en plus présent dans le paysage médiatique : l'Institut économique de Montréal (IEDM). Décryptage d'un acteur qui sait se faire entendre.

Gaétan POULIOT

« C'*est le seul organisme qui défend la pensée libérale au Québec* », affirme Jean-Luc Migué, ancien président du Conseil scientifique de l'IEDM et chercheur associé à plusieurs autres *think tanks*, ces groupes de réflexion qui ont pour mission d'influencer l'élaboration des politiques publiques grâce à leurs idées. *« Lorsqu'il y a un problème, c'est l'intervention publique qui est réclamée »*, explique l'auteur du livre *Étatisme et déclin du Québec*. *« Cet institut est un contrepoids nécessaire à la pensée dominante. »*

L'Institut économique de Montréal, premier *think thank* québécois, a été fondé en 1999 par un regroupement d'individus, dont l'avocat Michel Kelly-Gagnon – directeur de l'IEDM jusqu'en 2006 et aujourd'hui président du Conseil du patronat du Québec – et Maxime Bernier, actuel ministre conservateur des Affaires étrangères du Canada. Il se dit, aussi, indépendant et non partisan. Une affirmation qui en fait sourciller plus d'un à cause de son fort penchant à réclamer le retrait de l'État et à prôner le libre marché en toutes occasions. Bien que cet institut soit le premier du genre à prendre racine au Québec, la formule existe ailleurs depuis plus d'un demi-siècle **(voir encadré La guerre des idées)**.

DU BONBON POUR LES MÉDIAS

Pour diffuser leur message, les *think tanks* misent sur une présence publique importante. Une visibilité qui croît sans cesse dans le cas de l'IEDM, grâce à une production prolifique d'études et d'articles. Plus de 130 textes d'opinion signés par ses chercheurs ont été publiés dans des médias canadiens en 2006 seulement. Pour réussir ce tour de force, l'Institut a des chroniques régulières dans le journal *Les Affaires* et dans le quotidien le plus lu de la province, le *Journal de Montréal*. Ses chercheurs sont aussi bien présents lors de débats à la télévision.

PHOTO : IEDM

Paul Daniel Muller, président de l'IEDM, lors d'un déjeuner-conférence en octobre 2007

Claude Picher, chroniqueur économique à *La Presse*, utilise assez fréquemment ses études. À son avis, si cette source a beaucoup de visibilité, c'est qu'elle aborde des sujets d'actualité et qu'elle n'a pas peur de prendre position. *« C'est du bonbon pour les médias »*, dit-il, en soulignant que l'IEDM est un modèle de stratégie médiatique.

Cette performance ne s'accompagne toutefois pas seulement d'éloges. Pierre Sormany a travaillé pendant plusieurs années comme journaliste spécialisé en économie et a été directeur de la revue *Commerce*. Il est révolté par la piètre qualité de l'argumentation du laboratoire d'idées qui *« part avec des faits pour déboucher sur des éditoriaux »*. D'après lui, ces études n'ont rien de scientifique et relèvent plutôt de la *« littérature idéologique »*.

En réponse aux critiques, Pierre Desrochers, auteur de plusieurs études pour l'Institut, estime que *« la mission de l'IEDM est de faire de l'éducation économique de base, qui vise un public large »*. Maintenant professeur de géographie à l'Université de Toronto, M. Desrochers avoue toutefois qu'il a produit des études meilleures que d'autres. *« Je comprends qu'on m'ait parfois accusé de manquer de rigueur. Mais c'est aussi une question de moyens »*, tempère-t-il.

Jean-Luc Migué, fort de sa carrière universitaire, tient aussi à apporter des nuances. *« L'IEDM, c'est un* think tank *moralisateur »*, dit-il. Il évoque les écrits de Machiavel pour qualifier le personnel de l'Institut : *« Ils se perçoivent comme les conseillers du prince. Ils font de la morale économique. »* Malgré cela, il considère que les études produites sont de la science économique bien documentée et fondée sur des faits, même si elles ne satisfont pas à toutes les exigences de la science telle qu'elle est pratiquée dans les universités.

> **Ils se perçoivent comme les conseillers du prince. Ils font de la morale économique.**
>
> **Jean-Luc Migué**
> Ancien président du Conseil scientifique de l'IEDM

« Les journalistes devraient être critiques [envers cet institut] », estime Jean-Claude Leclerc, ancien éditorialiste au quotidien *Le Devoir*. À son avis, l'IEDM n'est pas une source comme les autres, puisqu'elle a un parti pris idéologique. Il faut donc la traiter ce quelle dit avec plus de précautions. Cette tâche n'est toutefois pas facile, selon Pierre Sormany : *« En général, les journalistes ont tendance à avoir peur des chiffres. On cite les uns et les autres, mais on ne vérifie pas les fondements des études. »*

Cet organe de diffusion d'une idée bien précise de l'économie a connu un franc succès en quelques années d'existence seulement. Ses études sont citées non seulement dans les médias, mais aussi dans les sphères politiques. A-t-il réussi à changer l'opinion publique et à orienter les politiques publiques ? Difficile à dire. Mais une chose est certaine, l'IEDM est maintenant un groupe de pression incontournable au Québec.

La guerre des idées

Les *think tanks* de droite sont apparus après la Seconde Guerre mondiale. *« Les Alliés avaient gagné contre les nazis, et l'idée du collectivisme était en hausse »*, relate Pierre Desrocher. Cette tendance inquiète le philosophe et économiste autrichien Friedrich Hayek. Il s'engage alors dans une guerre contre les idées sociales-démocrates. En 1947, Hayek fonde un regroupement bien particulier : la Société du Mont-Pèlerin, une société savante internationale qui veut amener les Occidentaux à adhérer à la théorie du libéralisme économique. Cette société est en quelque sorte la maison mère des *think tanks* néolibéraux. Elle compte aujourd'hui plusieurs milliers de membres, dont le cofondateur de l'IEDM, Michel Kelly-Gagnon. C'est en 1955 que Hayek fonde le premier *think tank* en Angleterre, avec l'aide d'un milliardaire anticommuniste tombé sous le charme de ses idées, Antony Fisher. Par la suite, Fisher s'emploie à créer un réseau d'instituts de droite. D'abord au Royaume-Uni et aux États-Unis, puis partout dans le monde. Pour institutionnaliser leur implantation, Fisher fonde l'*Atlas Economic Research Foundation* en 1981. Cette fondation se targue aujourd'hui de soutenir quelque 200 instituts sur les cinq continents. *« La fondation Atlas donne des fonds initiaux pour démarrer des* think tanks », explique Jean-Luc Migué, aussi membre de la Société du Mont-Pèlerin. Et ce fut le cas pour l'IEDM.

Un financement efficace et discret

Qui finance l'IEDM ? Cela demeure un mystère. On sait que l'Institut est sans but lucratif, qu'il ne reçoit aucune subvention de l'État et qu'il réalise ses travaux grâce à des dons. Ses coffres sont pourtant bien garnis. L'IEDM disposait d'un budget de près de 1,3 million $ en 2006, quatre fois plus élevé qu'à ses débuts en 1999. Son conseil d'administration est une des clés pour comprendre son financement. À sa tête, Hélène Desmarais, femme de Paul Desmarais fils, l'une des têtes dirigeantes de la Power Corporation, une des entreprises qui participe au financement de l'IEDM.

COURRIER DES LECTEURS :

Réagissez aux articles !

Laissez libre cours à votre plume et envoyez un court texte de 3 000 caractères ou moins et nous nous ferons un plaisir de vous publier.

Ecrivez à : info@quartierlibre.ca

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 16

Utilisation des agences de placement par le gouvernement fédéral

LE PRIVÉ AU SECOURS DU PUBLIC

Les agences de placement sont aux candidats à la fonction publique ce que le McDonald's est aux travailleurs pressés : un « fast job » attirant, mais sans réelles garanties sur la qualité de l'emploi offert. Enquête au cœur d'un système privé qui vient de plus en plus au secours d'une fonction publique gangrénée.

David NOREAU, Hélène COUPAL et Thomas GERBET

« *Trouver un emploi par une agence est très simple.* » C'est ce qu'explique Éric Lévesque, récent diplômé de l'Université Laval, aujourd'hui assistant de la sous-ministre adjointe d'Industrie Canada. « *Le bureau d'emploi de Québec m'a référé à une agence* (The 500 Staffing Inc.), *j'ai postulé le mercredi, passé un examen le lundi suivant et commencé à travailler dès le jeudi.* » La semaine suivante, l'agence lui proposait déjà un autre contrat, plus intéressant, celui qu'il remplit aujourd'hui.

En 2006, 460 000 placements à l'emploi ont été réalisés au pays par les agences, selon une étude de Statistique Canada. Dans la région d'Ottawa, les contrats passés avec le gouvernement fédéral représentent 80 % du chiffre d'affaires de ces entreprises. Un énorme marché qui a généré des revenus d'exploitation de 4,4 milliards de dollars en 2006, soit une hausse de 6 % par rapport à 2005. La fonction publique fédérale étant bilingue, les Ontariens comme les Québécois sont concernés, tous devant verser à l'agence qui leur a décroché l'emploi une commission de 10 à 15 %, et ce, pendant toute la durée de leur contrat de trois mois maximum, mais renouvelable plusieurs fois.

Historique

À partir des années 1970, la mondialisation, la concurrence accrue et les nouvelles technologies nous transportent de l'ère du capitalisme industriel à l'ère du capitalisme financier. Avec l'arrivée du capitalisme financier, l'industrie des travailleurs atypiques fait alors progressivement son entrée dans le monde du travail. Les entreprises clientes pourront désormais réaliser une double économie : une main-d'œuvre hautement flexible à un moindre coût.

PLUSIEURS MOIS D'ATTENTE POUR COMBLER UN POSTE

Plusieurs explications sont avancées pour expliquer le recours croissant aux agences par le gouvernement fédéral. « *Avant, quand il fallait remplacer un poste vacant dans un ministère, on cherchait en interne ou on "ploguait" une connaissance*, explique Erwan Carrière, récemment embauché au ministère des Travaux publics via une agence de placement. *Mais il y a eu des dérives. Tout marche par concours dorénavant.* » Des concours longs à mettre en place. « *Hier, ils ont engagé quelqu'un par concours, ça a pris 10 mois* », rapporte Erwan.

La lenteur administrative est confirmée par plusieurs fonctionnaires permanents du gouvernement fédéral, comme Carry Munroe, qui travaille dans le même ministère qu'Erwan. Deux de ses collègues planchent depuis août 2007 sur une mise en concours d'un poste vacant. Il s'agit d'établir avec précision les compétences requises. « *L'un d'eux pense monter un* pool *sur deux ans. Qui va rester à espérer un poste pendant deux ans ?* », s'offusque-t-elle.

Les recruteurs des ministères, eux-mêmes, se plaignent de la situation, à l'image de Kathleen Trépanier, agente administrative au cabinet de la ministre de la Coopération internationale : « *Vous ne pouvez pas imaginer comment le système de recrutement fédéral est lent et inadapté aux besoins de la fonction publique. C'est effrayant !* » Elle fait remarquer que « *pendant ce temps, c'est toute l'équipe qui écope d'une charge de travail supplémentaire* ».

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ…

Mme Trépanier s'attache à combler le plus rapidement possible les postes vacants. C'est pour cette raison qu'elle se tourne vers les agences de placement. « *J'engage un employé contractuel par hasard, en attendant que le poste se comble à plus long terme* », explique-t-elle. En théorie, cet employé travaillera un maximum de 90 jours. « *Je vous assure, cela fait une grande différence au sein de l'équipe.* »

Les agences offrent une main-d'œuvre flexible que l'employeur peut ajuster selon ses besoins de production, les fluctuations du marché et la saison. Ils servent aussi à combler des besoins ponctuels, tel le remplacement d'employés permanents en congé de maternité ou de maladie et pour pallier un surcroît de travail. Beaucoup de travailleurs sans emploi, de jeunes et de femmes sautent sur cette occasion d'obtenir rapidement, et sans grandes difficultés, un travail.

… ET PRÉCARITÉ

Éric Lévesque, le jeune diplômé de l'Université Laval, perçoit « *un seul désavantage* » à sa situation : la décote de salaire – reversée à l'agence l'ayant placé – qui, dans son cas, oscille entre 15 et 20 %. Erwan met, quant à lui, le doigt sur un autre aspect : l'absence de protection sociale. « *Je regrette l'université car, aujourd'hui, je n'ai pas d'assurance pour les soins dentaires et ophtalmologiques.* »

Cette absence de protection sociale constitue un des principaux combats de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Dans un rapport cinglant de 2006, le syndicat national pourfend les ministères fédéraux qui se sont portés acquéreurs de service d'aide temporaire, notamment ceux de la Santé, de la Défense nationale, des Travaux publics et Services gouvernementaux, de l'Industrie et de l'Environnement. « *Le recours – immodéré – aux services d'aide temporaire s'apparente à la privatisation* », y est-il écrit. « *Les services privés d'aide temporaire, parce qu'ils cherchent d'abord le profit, exploitent leurs effectifs – en majorité des femmes et des jeunes. Cette exploitation a une incidence à long terme sur ces personnes, car tout le temps passé à travailler au gouvernement fédéral ne compte pas comme du service ouvrant droit à pension.* »

Puisque les travailleurs temporaires – même ceux engagés par le gouvernement pendant de longues périodes – n'ont pas le même statut que les fonctionnaires, ils n'ont droit à aucun des avantages négociés par l'AFPC. Ils ont peut-être pour collègues des membres de l'AFPC, mais ils ne reçoivent pas les mêmes salaires, non pas de régime de retraite, pas de couverture complémentaire de santé et pas droit à la représentation du syndicat.

L'EXPÉRIENCE PAR LA « GESTION DES STOCKS »

Malgré toutes les critiques énoncées à l'encontre de l'utilisation des agences de placement par la fonction publique fédérale, Eric Lévesque relativise : « *Tous mes collègues sont passés par là. Il faut avouer que c'est une porte d'entrée.* » Le choix du jeune diplômé est stratégique. Il souhaite « *acquérir de l'expérience pour faire autre chose ensuite* ».

> **Vous ne pouvez pas imaginer comment le système de recrutement fédéral est lent et inadapté aux besoins de la fonction publique.**
>
> **Kathleen Trépanier**
> Agente administrative au cabinet de la ministre de la Coopération internationale

André Lamoureux, consultant dans le monde de l'entreprise et ancien chargé de cours de l'Université de Montréal dans le domaine de la motivation au travail, soutient que pour « *certains employés contractuels, les efforts déployés pour effectuer ce type de travail sont dans l'ordre des choses parce qu'ils sont dans leur élément. Ces gens-là apportent alors des idées avec une plus grande liberté, tout en évitant les barrières organisationnelles et la pensée de groupe.* »

Dans un document publié en janvier 1997, Statistique Canada, agence gouvernementale fédérale, comparait l'importance du travail temporaire dans la gestion des ressources humaines à celle « *de la technologie du juste-à-temps dans la gestion des stocks* ». C'est peut-être ça « la pensée de groupe ».

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 17

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

TROIS QUESTIONS À JEAN BERNIER,

professeur au Département de relations industrielles de l'Université Laval et co-auteur, en 2003, d'un important rapport sur les besoins de protection sociale des travailleurs atypiques

Quartier Libre : Pourquoi nos gouvernements ont-ils recours à ce type d'emplois conçus à la base pour satisfaire les besoins de flexibilité des entreprises privées ?

Jean Bernier : Les gouvernements ont souvent recours à la main d'œuvre atypique car elle coûte moins chère. D'ailleurs, les contribuables n'ont pas à se préoccuper pour l'argent qui va dans les poches des agences de placement : les épargnes réalisées – salaires moins élevés, absence d'avantages sociaux… – font en sorte que ce type de travailleur apporte des économies à l'État et donc aux contribuables.

Q. L. : La main-d'œuvre atypique a-t-elle sa place dans la fonction publique ?

J. B. : J'accepte que ce type de travail ait sa raison d'être. Paradoxalement, la tâche de se questionner sur le bien-fondé d'utiliser une main-d'œuvre victime de disparité de traitement et privée d'un accès équitable à l'emploi de qualité revient à ses mêmes gouvernements qui, souvent, les emploient. C'est pour cette raison que nous avons proposé, dans notre rapport, non l'abolition de ce type de travail, mais la réglementation de l'industrie de la main-d'œuvre atypique pour combler les lacunes du système.

Q. L. : Ce rapport vous avait-été commandé en 2003 par le premier ministre provincial Jean Charest. Qu'a fait le gouvernement de vos recommandations ?

J. B. : Rien.

***QUARTIER LIBRE* RECHERCHE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES**

Oyez Oyez !

Vous êtes intéressés à collaborer à votre journal étudiant ?
***Quartier Libre* tient des réunions de production au local B-I274-6.**
Aucune expérience requise.

Règles juridiques

Le volume d'affaires qu'un client fonctionnaire peut confier à une agence de placement au moyen du système pour les services d'aide temporaire est plafonné à 89 000 $.

Une commande d'aide temporaire d'une personne désignée ne devrait pas excéder 20 semaines consécutives. Les exceptions à cette règle doivent être approuvées par la haute direction du ministère ou de l'organisme.

Les agences de placement doivent convenir que les techniques de recrutement prévoyant des cadeaux ou des récompenses aux clients fonctionnaires sont inacceptables en raison des politiques en vigueur au gouvernement fédéral.

Qui sont les travailleurs atypiques ?

En 2001, 38 % des Canadiens actifs tenaient un emploi atypique, selon Statistique Canada. Certains occupent des postes permanents et travaillent seulement à temps partiel. D'autres obtiennent des contrats pour des emplois à durée déterminée ou temporaire. Ce groupe comprend les gens qui travaillent à domicile ou qui font du télétravail. Le groupe des travailleurs atypiques est hétérogène et va de la main-d'œuvre non qualifiée aux professionnels hautement spécialisés. D'après un sondage effectué en 2002 par Léger Marketing pour le compte du ministère du Travail du Québec, 42 %, dont majoritairement des hommes, sont des travailleurs autonomes ; 30 %, dont majoritairement des femmes, travaillent à temps partiel ; 77 % ont choisi leur situation de travail atypique ; 56 % ont complété des études collégiales ou universitaires ; et 66,5 % gagnent moins de 40 000 $ par année.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 18

Sélection des réfugiés au Canada

CANADA, TERRE D'ASILE ?

Loin des débats entourant l'acceptation des immigrants sur des critères linguistiques, des milliers d'hommes et de femmes tentent chaque année de trouver refuge au Canada. Entre main tendue à la détresse, quelle que soit sa langue, et volonté d'intégrer au plus vite les nouveaux arrivants, les ministères de l'Immigration provinciaux et fédéral sont parfois tiraillés.

Vanessa GAUVIN-BRODEUR

Un Congolais, francophone, a-t-il plus de chances d'obtenir le statut de réfugié qu'un Afghan ou un Guatémaltèque ? *« C'est sûr que le Québec va regarder parmi les réfugiés qui s'adapteront le mieux à la province pour qu'ils y restent »*, explique Stéphane Reichhold, directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), un regroupement d'une centaine d'organismes voués à la défense des droits et à la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec. Jacqueline Roby, porte-parole d'Immigration Canada, confirme que lors de l'examen d'une demande pour statut de réfugié, *« on regarde dans le parcours du demandeur quels sont ses les liens avec le Canada* [...] *et le fait de parler français ou anglais rentre en compte »*, explique-t-elle, avant de préciser qu'il ne s'agit que d'*« un critère parmi d'autres »*.

PHOTO : THOMAS GERBET

Le réfugié Abdelkader Belaouni, venu d'Algérie via les Etats-Unis, demande depuis 2003 un statut de résident permanent que lui refuse le gouvernement canadien. Malgré son bilinguisme et son implication communautaire, cet aveugle de 40 ans vit reclu dans une Eglise de Pointe-Saint-Charles depuis l'annonce d'une ordonnance de déportation contre lui en janvier 2006.

« La question du besoin de protection prime sur tous les autres critères. Au plus fort de la crise politique au Guatemala [au milieu des années 1980]*, à peine 1 % des candidats sélectionnés parlaient anglais ou français »*, précise un responsable d'Immigration Canada préférant garder l'anonymat. Selon un rapport statistique d'Immigration Québec, 28 % des réfugiés acceptés dans la province en 2006 parlaient français et 28,1 % parlaient anglais. Il existe en fait des différences majeures au sein mêmes des demandeurs du statut de réfugié. Tous les candidats en attente du statut de réfugié sont à la base des demandeurs d'asile, donc désirant rester au Canada – sous la protection du pays grâce à la Convention de Genève – par crainte de persécution en cas de retour dans leur pays d'origine. C'est là que la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié (CISR) se penche sur chaque cas de l'obtention ou non du statut. Lorsque le statut de réfugié a été accordé, une demande de résidence permanente peut ensuite être faite.

DES QUOTAS DE RÉFUGIÉS

Environ un réfugié sur quatre seulement aura fait une demande à l'étranger avant de passer la frontière. Le reste des demandeurs d'asile est connu une fois arrivés sur le sol canadien. Durant la première année suivant leur arrivée, le Canada prendra en charge chacun des nouveaux réfugiés grâce à des cours de langue, à une quantité de biens matériels d'une valeur d'environ 800 dollars et à l'équivalent de l'aide sociale en soutien financier. *« À long terme, je dirais que la plupart d'entre eux arrivent à se refaire une vie, malgré les traumatismes et les situations vécues »*, conclut le porte parole du TCRI.

En 1969, le Canada adhère à la Convention de Genève, qui protège les personnes ne pouvant retourner dans leur pays pour des raisons de sécurité. *« Au cours des cinq dernières années, le Canada a accordé la résidence permanente à plus de 147 000 réfugiés »*, annonce Immigration Canada sur son site Internet. En 2006, 32 500 réfugiés ont reçu le statut de résident permanent (*Faits et Chiffres 2006*, Citoyenneté et Immigration Canada) soit 13 % de l'ensemble des immigrants arrivant au pays. Cependant, une coordonnatrice d'un centre d'accueil pour demandeurs du statut de réfugié désirant garder l'anonymat affirme qu'elle est *« sûre »* qu'il existe des quotas par rapport au nombre de demandeurs d'asile que le Canada peut accepter chaque année. La file d'attente des individus s'allonge donc, en plus d'une audience ayant lieu, *« longtemps après le début de la procédure »*, comme l'affirme la coordonatrice. *« Il nous arrive souvent de dépasser notre objectif, comme il nous arrive de ne pas l'atteindre »*, relativise Claude Fradette, le porte-parole du ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Bien que la procédure pour l'octroi du statut de réfugié soit longue, la CISR alloue un interprète et un avocat pour chaque candidat lors des audiences de détermination. Les candidats refusés ont également droit à un recours. Les audiences ont parfois lieu plusieurs années après le début de la demande : *« C'est long, tu as le temps de faire ta vie »*, explique la coordonnatrice du centre d'accueil, elle-même ancienne réfugiée. Apporter la preuve de sa bonne intégration – bénévolat, cours de langue, lettres de références – pèse aussi dans la balance. Parlant déjà la langue, les francophones au Québec et les anglophones dans le reste du Canada sont donc indirectement avantagés. Le directeur du TCRI explique pour sa part que le Canada reste une *« référence »* que *« l'on aime pas trop contester »* en matière de réétablissement de réfugiés – recréer des racines et un mode de vie. *« On dit toujours que le Canada pourrait en faire plus, mais nous sommes tout de même très satisfaits »*, conclu M. Reichhold.

Il existe deux types de réfugiés : les réfugiés dit publics, c'est-à-dire ceux qui auront effectué une demande à l'étranger, et les demandeurs d'asile arrivant au Canada sans avoir préalablement fait une demande de statut de réfugié, et qui en réclament le droit une fois en territoire canadien. Au Québec, les réfugiés sont sélectionnés par la province, qui aura précédemment reçu une liste de candidats de la part de l'organisme fédéral. Un réfugié attend environ trois ans avant de voir sa situation régularisée auprès du gouvernement canadien.

Lorsqu'un demandeur d'asile n'obtient pas le statut de réfugié, il peut invoquer un motif humanitaire comme dernier recours. Avant de renvoyer une personne déboutée, le Canada procède à l'examen des risques avant renvoi (ERAR) qui détermine les risques au cas par cas du renvoi de chaque candidat. Si, par crainte de représailles ou de persécution, le candidat se trouve exposé à un risque personnel au cas où il serait renvoyé vers son pays, il peut faire une demande d'immigration dite humanitaire au Canada. Si la demande est acceptée, le Canada offrira sa protection au candidat.

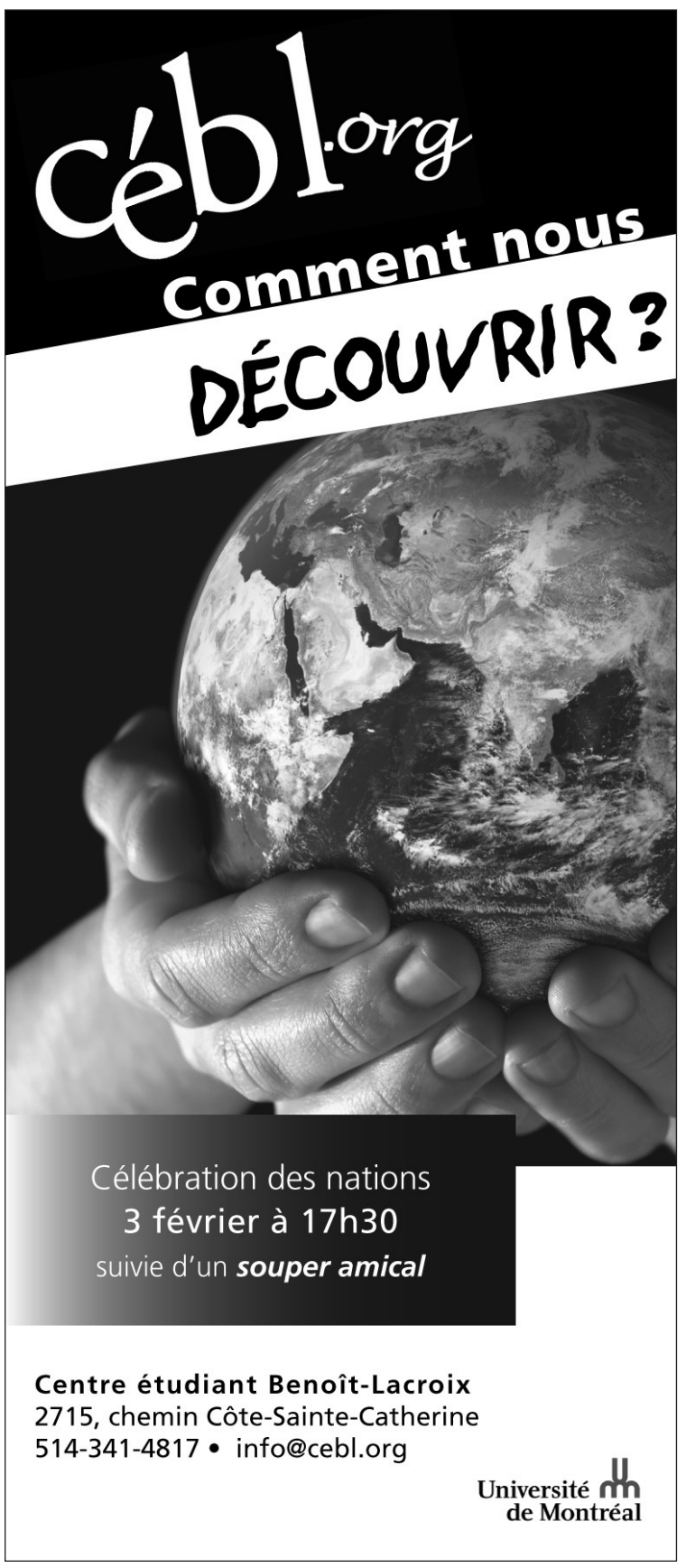

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 19

Décriminalisation et syndicalisation des travailleurs du sexe

ÇA VA VENIR

Au Québec, les travailleurs du sexe sont en retard. En Allemagne et aux Pays-Bas, leurs emplois ont été légalisés et des syndicats s'implantent même en plusieurs endroits du globe, comme en Grande-Bretagne. Le Québec est-il prêt ?

Catherine HENDERSON-CHENAIL

Après avoir participé à l'instauration de l'Union internationale des travailleurs du sexe, à Londres, Jenn Clamens a décidé de poursuivre son combat pour la reconnaissance des droits des professionnels du sexe à Montréal. Elle œuvre à Stella, un organisme qui soutient les femmes dont le sexe est le gagne-pain : danseuses, escortes, actrices porno, masseuses, prostituées de la rue…

LA DÉCRIMINALISATION AVANT TOUT

« La raison de notre lutte, c'est la décriminalisation et la sensibilisation sur ce qu'est le travail du sexe », insiste-t-elle. Ainsi, il n'y a pas de mouvement syndicaliste actif dans le domaine de la prostitution au Canada, principalement parce que celle-ci n'est pas considérée comme un travail. Bien que l'acte de la prostitution ne soit pas criminel selon la loi, plusieurs aspects de sa pratique, tels que la sollicitation, sont prohibés, ce qui a pour effet de marginaliser cette activité.

De plus, les travailleurs du sexe ne voient pas nécessairement l'utilité d'un syndicat. Anna (nom fictif), une ancienne escorte, maintenant masseuse érotique, est d'avis que le travail du sexe ne peut être syndicalisé au Canada. Pour elle, la meilleure solution réside dans la décriminalisation. *« De toute façon, nous sommes tous des travailleurs autonomes, chacun travaille pour soi. Avec la décriminalisation, on ne serait plus cachés et on aurait la protection du gouvernement. »*

Pourtant, même en ce qui concerne la décriminalisation, il reste beaucoup de chemin à parcourir. En 1999, le Parti populaire des putes a été créé par la Coalition pour les droits des travailleurs et travailleuses du sexe en tant que parti politique fédéral afin de militer pour les droits des travailleurs du sexe. *« Ce parti n'existe plus aujourd'hui. C'était davantage une action politique afin de sensibiliser le milieu politique »*, explique Mme Clamens. En effet, il est difficile d'avoir un impact sur la législation sans avoir le soutien des politiciens. *« C'est pour cela*, selon elle, *qu'il serait plus sage, au Canada, face à la décriminalisation, d'avoir le soutien d'un des syndicats importants de travailleurs déjà existant. Par son pouvoir politique, il donnerait de la force au mouvement. »* Au Royaume-Uni, notamment, c'est la reconnaissance de cette profession par un important regroupement syndicat national – l'Union générale britannique –, en 2002, qui a permis aux travailleurs, représentés par l'Union internationale des travailleurs du sexe, de s'associer, ce qu'ils n'auraient pu faire seuls vu les lois prohibitives en matière de prostitution.

DES CITOYENS À PART ENTIÈRE

Les préjugés à propos des travailleurs du sexe sont nombreux. Mais selon les membres de Stella, la prostitution est un travail comme les autres. Mme Clamens compare ainsi l'opposition des gens à la réalité des mariages gais : *« Ce n'est pas parce qu'ils sont légaux que l'homophobie n'existe plus. Ça va prendre des années pour changer les mentalités. Lorsqu'on explique individuellement l'intérêt que la décriminalisation a pour les travailleurs, la plupart des gens nous soutiennent. »*

Une éventuelle décriminalisation permettrait ainsi aux travailleurs du sexe d'être reconnus comme des citoyens possédant les mêmes droits et obligations que les autres professionnels. Comme l'indique Anna, cela améliorerait leurs conditions tout en leur offrant la possibilité de mener une vie normale : *« C'est une question d'être reconnus par le gouvernement, pour que la fille maltraitée n'ait pas honte d'aller voir la police et que celle qui veut emprunter à la banque puisse le faire, qu'on puisse remplir nos comptes de taxes et avoir une assurance médicale en cas de MTS. »*

PHOTO : CATHERINE HENDERSON-CHENAIL

Jenn Clamens, dans le local de l'organisme Stella.

Plusieurs travailleurs ne croient pourtant pas qu'une décriminalisation modifierait la perception des gens face à la prostitution. Beaucoup préfèrent donc encore l'anonymat, comme Anna qui affirme que *« même si c'était légal,* [elle] *ne dirai*[t] *pas qu*['elle est] *une pute »*. Pour Karen (nom fictif), la propriétaire du salon où travaille Anna, la décriminalisation et la syndicalisation pourraient aider les professionnels du sexe à s'affirmer davantage : *« Lorsque tu vis dans de mauvaises conditions, tu développes une mauvaise estime de soi. En ayant de meilleures conditions, ils pourraient s'accepter eux-mêmes et avec le temps, la société le ferait aussi. »* Enfin, comme le souligne Mme Clamens, la véritable question au cœur de la décriminalisation est peut-être de *« décider non pas si c'est bon ou mauvais, mais si les droits humains s'appliquent à tout le monde »*.

ANNONCE SPÉCIALE

ATTENTION : Étudiants Étrangers

Avez-vous un permis de séjour étudiant?

Voulez-vous devenir résident permanent canadien?

Quelle que soit votre situation, nos professionnels en immigration peuvent vous aider!

Résidence permanente - Parrainage - Investisseurs - Citoyenneté - Réfugiés/humanitaire - Aides familiales - Permis de travail - Permis de séjour étudiants/visiteurs

APPLIQUEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR DEVENIR RÉSIDENT PERMANENT CANADIEN!

Pour plus d'information, appelez-nous pour une consultation confidentielle.

514 499-8082

Conseil d'Immigration Canadien
400, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1S1
www.immigrationcouncil.com

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 20

Le Québec sur la scène internationale

L'ENVOL DE LA FLEUR DE LYS

En octobre prochain, Québec accueillera le 12e Sommet de la francophonie, dans le cadre du 400e anniversaire de la création de la ville. L'année 2008 marque également les 40 ans des premières grandes actions de la province à l'international. Analyse d'une affirmation mondiale au détriment d'Ottawa.

Chronologie

1871 : Le Québec envoie un agent de représentation au Royaume-Uni et aux États-Unis

1882 : Hector Fabre devient le représentant attitré du gouvernement du Québec à Paris

1940 : Ouverture d'un bureau touristique et commercial à New York qui deviendra une délégation générale

1961 : Ouverture de la Maison du Québec à Paris

1964 : La Maison du Québec devient la Délégation générale du Québec à Paris, et obtient le statut d'ambassade

1965 : Le vice-premier ministre Paul Gérin-Lajoie définit les fondements de la doctrine, énonçant le principe du prolongement externe des compétences internes du Québec

1967 : Création du ministère des Relations internationales québécois

1968 : Une délégation québécoise participe, sans l'accord d'Ottawa, à la conférence des ministres de l'Éducation des pays francophones au Gabon.

1970 : Le Québec peut participer directement aux travaux de l'Agence de coopération culturelle et technique qui deviendra l'Organisation internationale de la francophonie

1978 : Une entente permet au Québec d'avoir l'entière compétence dans le choix de ses immigrants

2006 : À la suite d'un accord Ottawa-Québec, le Québec dispose d'un représentant au sein de la délégation canadienne à l'UNESCO

2008 : La province du Québec organise le 12e sommet de la francophonie

Laure MARTIN

« *Avec la mondialisation, le Québec cherche à accroître sa place sur les marchés extérieurs* », explique Claire Deslongchamps, porte-parole du ministère des Relations internationales du Québec. C'est pourquoi les représentants du gouvernement québécois partent en mission diplomatique à l'étranger afin de promouvoir le Québec dans les domaines de l'éducation, de la culture ou pour accroître la compétitivité économique de la province. Récemment, c'est Monique Gagnon-Tremblay, la ministre des Relations internationale du Québec, et le premier ministre, Jean Charest, qui étaient respectivement au Japon et en Europe.

LES RAPPORTS AVEC OTTAWA

« *Les relations entre le gouvernement fédéral et la province à propos des actions internationales de Québec sont ponctuées de périodes de crises intenses et de compromis* », explique André Donneur, professeur de science politique à l'UQÀM. Deux crises majeures ont affecté les rapports entre Ottawa et Québec. La première, en 1968, lorsque Québec a accepté l'invitation du Gabon de se rendre à la conférence annuelle des ministres de l'Éducation des pays francophones. Le gouvernement fédéral n'a pas apprécié que le Québec réponde à l'invitation comme un État souverain, sans son autorisation.

La deuxième crise s'est déroulée dans les années 1980. « *Ottawa ne voulait pas que le Québec participe à un sommet de la Francophonie* [en 1986 à Versailles] *car, selon lui, les questions abordées ne relevaient pas des compétences de Québec* », explique M. Donneur. Un compromis a tout de même été négocié, permettant à la province d'assister à une partie du sommet traitant des questions culturelles.

Les relations entre Québec et Ottawa sont toujours sujettes à des tensions. « *Ottawa veut constamment contrôler l'action du Québec sur la scène internationale* », souligne Anne Legaré, professeur associé de science politique à l'UQAM. D'autant plus que selon Louise Beaudoin, ancienne ministre des Relations internationales et de la francophonie en 1985 et de 1998 à 2003, l'ensemble des ressources financières est à Ottawa. « *Le Québec manque de moyens pour agir sur la scène internationale et pour développer des coopérations sérieuses.* »

Malgré tout, les deux gouvernements parviennent à des compromis dans certains domaines. Par exemple, Ottawa a accepté, en 1978, que le Québec ait l'entière compétence pour le choix de ses immigrants. En 2006, les deux gouvernements sont parvenus à un accord permettant au Québec d'avoir un poste de représentant au sein de la délégation canadienne à l'Organisation des Nations unies pour

SUITE EN PAGE 21

Ottawa veut constamment contrôler l'action du Québec sur la scène internationale.

Anne Legaré
Professeur associé de sciences politiques à l'UQAM

Vox Pop

Propos recueillis par Larra Charles

Le Québec doit-il avoir sa propre voix sur la scène internationale ?

Oui, parce que nous avons des opinions différentes du reste du Canada et il est important de faire valoir nos propres idées, sans quoi nous ne nous ferons pas entendre. Nous sommes petits en Amérique du Nord, mais avons des choses à dire.

GENEVIÈVE, candidate à la maîtrise en criminologie

Absolument, parce qu'à l'international nous ne sommes pas encore considérés comme un peuple à part entière alors que nous le sommes. Nous avons donc l'entière légitimité de faire valoir notre voix, malgré des contingences politiques qui nous limitent. Tout peuple qui s'assume voudra continuellement réclamer plus de place.

BENOÎT, étudiant en 1re année de philosophie

Au niveau de la francophonie, le Québec a son importance et peut faire la différence. Seulement voilà, comme nous sommes encore dans le Canada, je ne sais pas si nous pourrions nous faire entendre sur les questions concernant la guerre ou les ressources naturelles, par exemple.

AUDE, étudiante à la mineure en science politique

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 21

SUITE DE LA PAGE 20

l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le Canada a également recours à des experts québécois au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cependant, Ottawa tient à ce que Québec respecte sa sphère de compétence.

LE PARTAGE DES COMPÉTENCES

L'article 92 de la Constitution canadienne détermine les domaines dans lesquels le Québec a une autorité exclusive et ceux qui relèvent du pouvoir fédéral. À l'origine, la province a développé sa politique internationale car elle estimait qu'Ottawa n'était pas à même de représenter les deux communautés linguistiques du Canada. L'ancien vice-premier ministre du Québec et ancien ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie **[en entrevue page 22]** s'est basé sur cette répartition des pouvoirs pour définir sa doctrine en 1965. Tous les gouvernements québécois ont fondé leur action internationale sur cette doctrine.

Dès lors, dans les années 1970, le Québec a conclu des accords dans les secteurs de l'éducation et de la culture, domaines pour lesquels il avait une autorité provinciale exclusive. *« Les premiers échanges ont eu lieu avec la France du général de Gaulle,* explique Mme Beaudoin. *C'était l'un des seuls pays à accepter de conclure des conventions avec une province et non avec un État souverain. »* Par la suite, ces domaines d'intervention se sont étendus, notamment à l'économie, à la technologie et à l'immigration, permettant au Québec d'avoir un rayonnement international. *« L'idée pour le Québec n'est pas de s'opposer aux décisions canadiennes sur la scène internationale*, souligne Damir Croteau, l'attaché de presse de la ministre des Relations internationales, *mais bien d'affirmer son leadership dans ses propres champs d'intervention. »* En 1968, le Québec a pourtant bien pris la décision de participer à la conférence annuelle des ministres de l'Éducation de la Francophonie, sans en aviser Ottawa.

Quarante ans plus tard, l'un des moyens dont dispose le Québec pour s'assurer une représentation mondiale est sa position de membre à part entière au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'unique organisation où la province est membre de plein droit. La présence de délégations québécoises dans différents pays, notamment en France, en Belgique, au Japon et aux États-Unis, permet aussi au Québec d'accroître ses liens avec d'autres nations. Ces bureaux offrent des services dans divers secteurs d'activités comme l'éducation, l'économie, la culture, l'immigration ou les affaires publiques. Malgré tout, le Canada reste un État centralisateur et domine les relations internationales du pays.

Le modèle québécois dans les relations internationales

MADE IN QUÉBEC

De la Catalogne au Kurdistan irakien, l'action internationale du Québec a inspiré nombre d'entités subétatiques. Plusieurs d'entre elles sont devenues très actives sur la scène mondiale. Dans certains cas, l'élève a même dépassé le maître.

Jean-François VENNE

Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales du Québec de 1998 à 2003, se remémore une visite en Catalogne en 1999 : *« J'ai eu l'occasion d'entendre Jordi Pujol* [ancien président du gouvernement catalan] *vanter l'expertise internationale du Québec. »* Accompagné du premier ministre provincial d'alors, Lucien Bouchard, la ministre y inaugurait le Bureau du Québec à Barcelone. Un évènement qui, une fois encore, va démontrer l'aura des actions internationales du Québec auprès d'autres régions du monde non souveraines.

En 2005 et 2006, elle séjourne à deux reprises au Kurdistan irakien, une région autonome du nord de l'Irak, peuplée par les Kurdes. *« Le gouvernement autonome kurde m'a invitée pour présenter la doctrine Gérin-Lajoie* [**Voir entrevue page 22**]. *Son président, M. Barzani* [encore en exercice] *souhaitait s'appuyer sur l'exemple québécois pour développer son propre réseau de délégations à l'étranger. »*

David Criekemans, chercheur au Centre flamand de politique internationale et professeur à l'Université d'Anvers, en Belgique, confirme que le Québec a inspiré la Flandre. Selon lui, *« le modèle québécois a démontré qu'il était possible, pour un État non souverain, de développer son identité, même à l'intérieur d'un État fédéral, et de la faire connaître mondialement »*. Le Québec aurait eu le même effet sur certains États américains, selon Stéphane Paquin, professeur à l'Université de Sherbrooke et auteur de *La revanche des petites nations. Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*. *« Toutefois, pour ces États, les objectifs politiques et culturels ne sont pas très importants. C'est plutôt dans le domaine économique qu'ils agissent. »*

UN MODÈLE DE PRATIQUES EN RELATIONS INTERNATIONALES

« Au-delà de son avant-gardisme, c'est l'expertise et la manière québécoise d'aborder les relations internationales qui en fait un modèle pour certains », confirme même M. Criekemans. Ce dernier raconte avoir été impressionné par l'ampleur de la délégation québécoise à Bruxelles, inaugurée en 1972. Celle-ci compte aujourd'hui une quinzaine d'employés, soit cinq fois plus que la plupart des délégations des entités subétatiques européennes. *« J'ai surtout été impressionné par la qualité de leur travail. Le Québec comprend l'importance de se faire connaître à l'étranger. C'est pour cela que nous étudions son modèle. »*

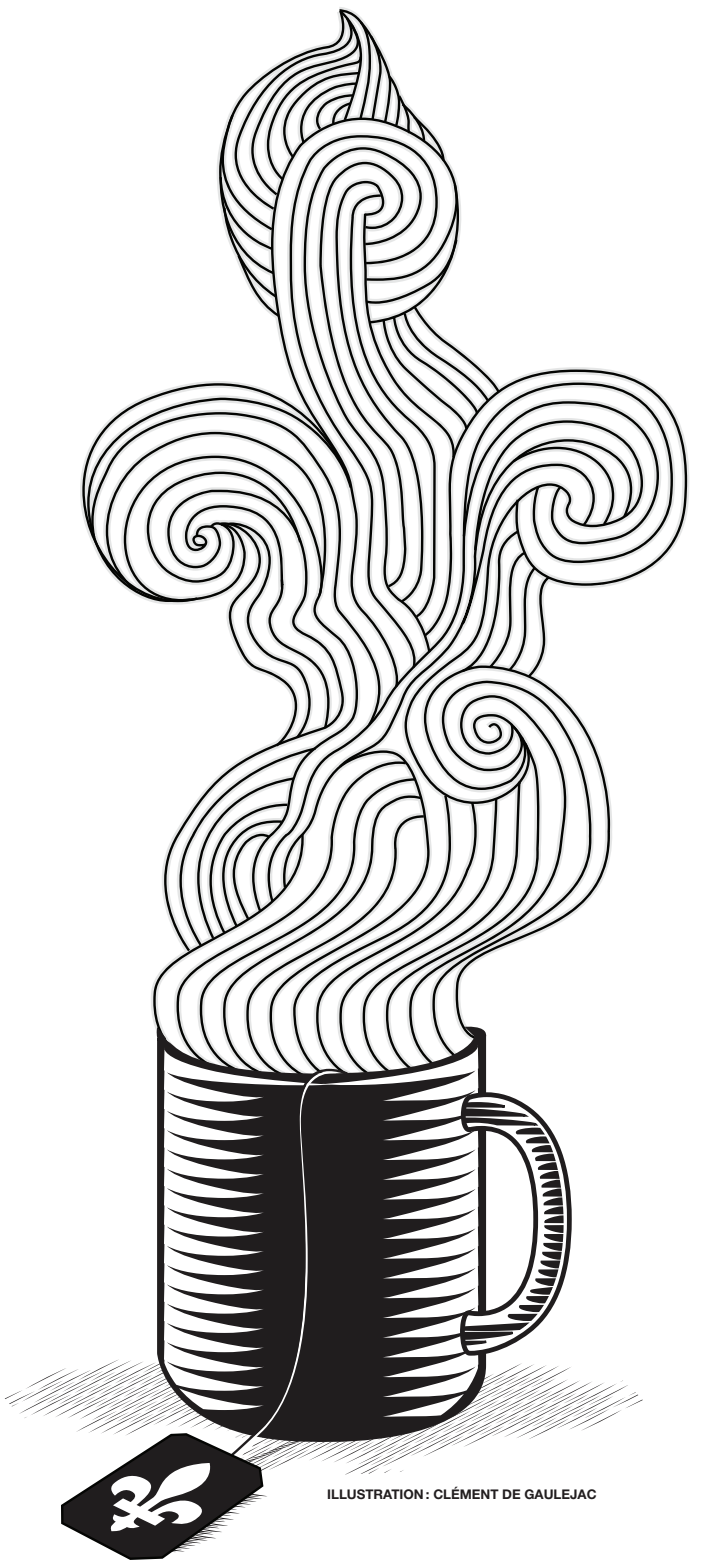

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

FLANDRE ET WALLONIE, 5 MAI 1993 : Par la révision de la Constitution, les régions flamandes et wallonnes acquièrent le droit de signer des traités internationaux dans leurs champs de compétence. L'État fédéral ne peut plus signer d'accords internationaux dans ces domaines.

CANTONS SUISSES, 18 AVRIL 1999 : La Constitution adoptée cette année-là accorde aux cantons le droit de conclure des traités avec l'étranger dans leurs domaines de compétence (art. 56).

CATALOGNE, 30 MARS 2006 : Adoption du « Statut de la Catalogne », qui stipule que le gouvernement catalan peut participer aux activités des organisations internationales ayant un impact sur l'exercice de ses compétences, en particulier l'UNESCO.

Selon Louise Beaudoin, *« le Québec se démarque surtout par le fait qu'il a une stratégie globale, reposant sur une réelle politique des relations internationales et des plans d'action concrets »*. Guy Lachapelle, professeur de science politique à l'Université Concordia et auteur d'ouvrages sur la paradiplomatie – les relations extérieures développées par une entité subétatique – fait remarquer que les délégations officielles ne sont pas les seules ambassadrices du Québec. *« Les étudiants, certaines entreprises culturelles, comme le Cirque du Soleil ou encore des entrepreneurs font aussi connaître la province. »*

LE RISQUE D'ÊTRE DÉPASSÉ

Avant-gardiste parmi les entités subétatiques dans le domaine des relations internationales, le Québec en voit aujourd'hui certaines s'activer plus que lui sur la scène internationale. M. Lachapelle souligne que la Flandre et la Catalogne ont maintenant plus de délégations à l'étranger que le Québec. Un document produit par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et disponible sur le site du ministère des Relations internationales confirme cela. Le Québec entretient 27 établissements à l'étranger, contre une centaine pour la Flandre et 95 pour la Catalogne. *« Les délégations québécoises demeurent toutefois beaucoup plus imposantes »*, note M. Lachapelle. De son côté, M. Criekemans croit que la très grande décentralisation belge laisse maintenant une plus grande latitude à la Flandre dans ses relations internationales, par rapport au Québec.

Le Québec demeure le *« chef de file »*, selon les termes de Mme Beaudoin, mais est fortement concurrencé par d'autres entités subétatiques, selon le professeur Paquin. Le nombre sans cesse croissant d'acteurs internationaux compliquerait la tâche de ces régions souhaitant se positionner dans l'économie mondiale ou au sein des organisations internationales. *« Pour compter, il faut être un très gros joueur. Vous souhaitez percer en Chine ? Sachez que 300 délégations internationales désireuses de faire du commerce se rendent à Shanghai chaque semaine ! Il devient très difficile pour le Québec de se démarquer. »* Précurseur à partir de la fin des années 1960, le Québec devra faire preuve d'imagination pour adapter son modèle à la nouvelle réalité internationale.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 22

Entrevue avec Paul Gérin-Lajoie

L'HOMME QUI A MIS QUÉBEC AU MONDE

Paul Gérin-Lajoie n'est rien de moins que l'un des pères de la Francophonie, le tout premier ministre de l'Éducation du Québec et l'instigateur d'une doctrine qui a mené à l'émancipation internationale de la province. Après avoir marqué la Révolution tranquille, il se dévoue depuis 30 ans à l'aide au développement, à travers la fondation qui porte son nom. Entretien avec un sage de 88 ans qui n'a pas seulement écrit une page de l'histoire du Québec, mais plusieurs chapitres.

Propos recueillis par
Thomas GERBET

Quartier Libre : Il y a 40 ans, presque jour pour jour, le gouvernement du Québec prenait une décision directement inspirée de votre doctrine [voir encadré] **en envoyant, sans en aviser Ottawa, un représentant à la Conférence des ministres de l'Éducation au Gabon. Peut-on dire que cet événement est précurseur de la prise en main par Québec de sa destinée internationale ?**

Paul Gérin-Lajoie. : Il est vrai que pour la première fois, Québec prenait une décision internationale d'importance sans l'aval d'Ottawa, mais ce n'est qu'un élément dans le cheminement vers l'affirmation internationale de la province. Il y a d'autres évènements importants, comme la participation au premier Sommet de la Francophonie [1986] où l'on a eu une place en tant que gouvernement distinct. Mais vous savez, les relations internationales du Québec remontent au 19e siècle, quand les représentations du Québec à l'étranger avaient un objectif beaucoup plus commercial que culturel.

Q. L. : Les idées énoncées dans votre discours et le fait que vous ayez mentionné « l'État québécois » ont fortement inspiré les souverainistes. En tant qu'ancien ministre libéral, cela vous gêne-t-il ?

P. G.-L. : Pas du tout, j'en suis très heureux, car cela signifie que mes actions, je veux dire les actions internationales du Québec, correspondaient aux intérêts de tous les Québécois et non à ceux d'un parti.

Q. L. : On parle plus souvent des relations internationales du Québec avec les pays francophones qu'anglophones. La mise en place des Délégations du Québec à New-York, en 1961, et à Londres, en 1962, a-t-elle été chose aisée ?

P. G.-L. : Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les pouvoirs publics se sont opposés à des Délégations du Québec qui auraient tous les privilèges consulaires et une portée culturelle. C'est tout le contraire à Paris, où l'ouverture du Bureau a été une véritable révolution. Le Québec a presque une ambassade en France. Dans les années 1960, c'était Charles de Gaulle qui chapeautait tout. Aujourd'hui, le Quai d'Orsay [nom donné au ministère des Affaires étrangères français] a toujours l'esprit gaullien, mais les idées de la présidence ont changé. En vérité, il est assez difficile de prévoir quelles vont être les idées de Nicolas Sarkozy.

Q. L. : Lorsque vous étiez ministre de l'Éducation du Québec (1964-1966), vous exprimiez votre « *rêve d'une éducation sans obstacle financier, sans barrières géographiques, sans carcan pédagogique…* ». On en est encore loin aujourd'hui.

P. G.-L. : Les circonstances ont changé et les gouvernements successifs ont pris des décisions pour aider les personnes dans le besoin. Les bourses ont permis de faciliter l'accès à l'éducation. Je pense que la gratuité pure et simple, comme en France, n'est pas dans les façons de faire ici et je doute fort que les gouvernements qui se succèderont dans l'avenir l'adoptent.

Q. L. : Depuis 1977, à travers votre fondation, vous luttez pour favoriser l'éducation dans les pays en développement. Condamnez-vous la fuite des cerveaux vers le Canada et le Québec ?

P. G.-L. : C'est en effet une situation regrettable. Les gouvernements essaient d'empêcher la chose en donnant des bourses pour lesquelles les récipiendaires s'engagent à retourner dans leurs pays. Je sais cependant que beaucoup tentent de rester ici. Il faudrait tout mettre en place pour que ces pays puissent conserver ces jeunes qui sont venus étudier chez nous.

PHOTO : FONDATION PGL

Q. L. : Le Québec a-t-il une voix différente à faire entendre en Afrique, comparativement à celle du Canada ou de la France, par exemple ?

P. G.-L. : Cela dépend, c'est du cas pas cas. Ce qui est important, c'est la possibilité d'exprimer sa voix.

Q. L. : Fin 2006, le Québec a obtenu un représentant à l'UNESCO auprès de la délégation canadienne. Ce n'est pas vraiment ce que vous espériez…

P. G.-L. : C'est en effet loin d'être l'idéal, mais c'est un pas dans la bonne direction. Je pense que nous devrions avoir un siège propre. À l'heure actuelle, même les règlements de l'UNESCO ne le permettent pas. Le chemin est encore long.

Q. L. : Depuis près de 20 ans, une dictée porte votre nom et vous êtes fermement attaché aux liens de la Francophonie. Avec votre recul, comment percevez-vous l'avenir du français au Québec et dans le monde ?

P. G.-L. : Dans le monde, je pense qu'il faut s'inquiéter. Quand on voit ce qu'il se passe aux Nations unies lors des réunions internationales où des non francophones ont tendance à parler anglais et même les pays francophones font de même. Au Québec : je suis plus optimiste. La population québécoise a suffisamment de ressort pour non seulement maintenir, mais aussi donner plus d'ampleur à la place du français au Québec. Cela n'empêche pas qu'il faut être constamment aux aguets. La question vaudrait la peine d'être posée de manière plus formelle et plus directe que cela n'a été le cas.

Q. L. : De plus en plus, l'action internationale et la voix des nations émanent de leurs organisations non gouvernementales (ONG), comme votre fondation. Y voyez-vous un bon moyen pour le Québec de s'émanciper d'Ottawa en évitant les freins politiques ?

P. G.-L. : Je crois que oui. J'ai même dit dans le manifeste [publié en avril 2007] que les gouvernements ont bien tort de ne pas leur attacher plus d'importance. Il ne faut pas oublier qu'elles participent à des forums internationaux. De façon générale, l'action des ONG s'exerce sans intervention d'Ottawa, ce qui est un avantage pour le Québec.

Q. L. : Dans votre manifeste, vous vous inquiétiez d'une possible intégration de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) au sein du ministère des Affaires étrangères fédéral. Qu'en est-il aujourd'hui ?

P. G.-L. : L'ACDI a été conçue et a vécu en autonomie par rapport aux autres ministères. On se rend compte aujourd'hui que ses actions sont orientées par les intérêts commerciaux et même militaires du Canada. Je condamne cette situation, car les objectifs de développement des pays les moins favorisés doivent se faire indépendamment de ce type d'intérêts.

Q. L. : Vous êtes l'unique représentant, avec Claire Kirkland-Casgrain, des ministres de la Révolution tranquille. Êtes-vous nostalgique d'une certaine manière de faire de la politique ?

P. G.-L. : Dans les années 1960-1970, nous étions plus guidés qu'aujourd'hui par les principes fondamentaux. La création du régime de retraite allait dans ce sens. La Révolution tranquille avait toujours comme objet l'intérêt spécifique du Québec, mais avec une vision plus globale. Donc oui, je suis nostalgique de cette façon de faire de la politique.

Q. L. : Comment percevez-vous l'avenir du Québec ?

P. G.-L. : Je préconise le prolongement des idées de la Révolution tranquille et je l'ai exprimé dans le manifeste de ma fondation qui se base sur la collaboration internationale [il y dénonce notamment « *les dépenses militaires folles* » au dépend de l'aide à l'éducation ou aux réfugiés et recommande une augmentation de l'aide publique au développement et une participation de chaque citoyen à hauteur d'un dollar par jour]. Si l'on considère tout l'argent affecté à des frivolités, mes recommandations sont raisonnables et réalisables par la population du Québec.

Le 12 avril 1965, le vice-premier ministre du Québec et ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, prononce un discours historique devant le corps consulaire de Montréal. Pour la première fois de l'histoire du Québec, un ministre important du gouvernement québécois affirme, devant des dignitaires étrangers, la volonté du Québec d'être un acteur de la scène internationale dans ses domaines de compétence constitutionnelle. Ce discours explicite deviendra la doctrine Gérin-Lajoie du *« prolongement international des compétences internes du Québec »*, qui guide encore aujourd'hui la politique internationale du Québec. Dans son discours, Paul Gérin-Lajoie affirme *« la détermination du Québec de prendre dans le monde contemporain la place qui lui revient »*. Depuis, tous les gouvernements du Québec, qu'ils aient été libéraux, unionistes ou péquistes, ont toujours appuyé cette doctrine. La doctrine Gérin-Lajoie est le fondement de l'action internationale du Québec depuis 1965.

Source : *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, sous la direction de Stéphane Paquin aux Presses de l'Université Laval.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 23

Lecture

UN REGARD FRANÇAIS SUR LE QUÉBEC

Bruno MALTAIS
Agence de presse étudiante mondiale (APEM)

Ce n'est pas un voyage au Québec que Patrice Charrais raconte dans son livre *Québec, mon amour*, mais une évasion, une recherche de sa « légende personnelle ». Loin de l'agitation parisienne, l'auteur s'est laissé charmer par les paysages et la société québécoise. De son propre aveu, sa rencontre avec le Québec fut une révélation, un dépaysement, une expérience de vie qui a tout chamboulé.

« O'Québec, mon amour, je tombe amoureux de ton pays, orné des couleurs d'espérance : du bleu de tes ciels nordiques, du jaune de tes printemps tardifs, du rouge des érables flamboyants de tes étés indiens. O'mon sirop d'amour ! O'Québec, mon cœur d'érable ! O'Québec, mon amour, ne parle pas, tutoie-moi, embrasse-moi, étouffe-moi d'un autre langage qui me fera vivre ».

Entre le récit de voyage et l'essai poétique, *Québec, mon amour* transporte le lecteur dans le Québec d'antan et dans les états d'âme de l'auteur, en passant par quelques réalités plus contemporaines. Sans surprise, les descriptions renferment cette perception typiquement française du Québec, qui passe évidemment par… l'orignal et le sirop d'érable ! Exotiques pour le lecteur français, certains passages feront sourire le Québécois.

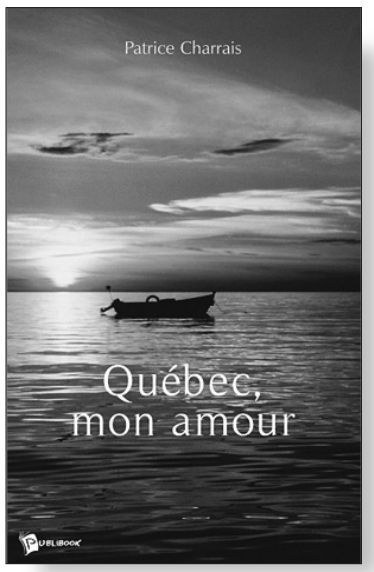

Des descriptions de faits historiques oubliés par la plupart des Québécois aux envolées littéraires qui permettent de réfléchir sur le sens de la vie, *Québec, mon amour* touche à plusieurs sujets sans s'y attarder en profondeur. Déroutant à première vue, le passage rapide d'événements historiques aux états d'esprit donne souvent l'impression qu'on lit les notes de voyage de l'auteur. Mais il suffit de quelques pages pour entrer dans cette histoire d'amour partagée par Patrice Charrais.

Une courte lecture somme toute agréable, qui permet de voir le Québec à travers les yeux d'un Français, tout en revisitant différents coins de pays et quelques pages de l'histoire québécoise.

« O'Québec, mon amour ! Tu m'appelles, je l'entends par tes silences. Depuis que je t'ai quitté, Y a comme un trou dans ma vie… »

Québec, mon amour, Patrice Charrais, Publibook, 2007

Université d'Ottawa

Des études supérieures à la Faculté des arts et à la Faculté des sciences sociales

Ça part d'ici.

Un appui financier généreux
La Faculté des arts et la Faculté des sciences sociales offrent un appui renouvelable de 15 500 $ à 18 000 $ par année.

• 50 programmes innovateurs • 470 professeurs-chercheurs

L'Université d'Ottawa se classe parmi les cinq premières universités canadiennes pour l'intensité de la recherche.

www.arts.uOttawa.ca
www.sciencessociales.uOttawa.ca
1 877 uOttawa 613-562-5700

Réagissez aux articles !

Laissez libre cours à votre plume et envoyez un court texte de 3 000 caractères ou moins et nous nous ferons un plaisir de vous publier.

Ecrivez à : info@quartierlibre.ca

BARMAN / MAID
SERVEUR / EUSE

Cours et emplois
(*1981)
rabais Internet
www.ecoledesmaitres.com
514-849-2828
1-800-561-1781

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 24

Les Roms

EUROPE ET HAINE

Roms, Gitans, Gypsies, Tsiganes, Voyageurs... Ce peuple aux cent noms est au bas de l'échelle. Son quotidien est marqué par une grande pauvreté, un taux de scolarisation minimal, des logements médiocres et de mauvaises conditions de santé. Sans oublier la haine à son égard, jusqu'aux plus hauts niveaux de l'État.

Dominique LEMIEUX

PHOTO : CHRISTOS TSOUMPLEKAS

Une Rom slovène.

Il faut *« construire des camps spéciaux et garder les Roms hors des villes »*, dixit l'ancien maire de Bucarest, Traian Basescu, aujourd'hui président de la Roumanie, lors d'un discours devant le Conseil de l'Europe en mai 2003.

Les mentalités ne semblent pas avoir considérablement évolué depuis les persécutions nazies à l'égard de cette population principalement basée en Europe de l'Est. Les Roms seraient entre 10 et 15 millions d'individus, notamment en Roumanie, Hongrie, République tchèque.

Lorsqu'il s'agit de décrire la difficile situation des Roms européens, les statistiques sont rares et les quelques chiffres accessibles effarants. 87,5 % d'entre eux seraient sans emploi en Slovaquie, selon une étude gouvernementale de 2003, contre 14,2 % pour le reste de la population. *« La discrimination envers les Roms en recherche d'emploi est un problème endémique en Europe »*, note Sinan Gökcen, du Centre européen des droits des Roms (CEDR), basé en Hongrie.

DISCRIMINATION À TOUS LES NIVEAUX

La Commission européenne, dans un document daté de 2005 sur la situation des Roms en Europe, décrit leurs nombreux problèmes. En plus de mettre le doigt sur *« les tendances persistantes et violentes au racisme et à la discrimination raciale envers les Roms »*, la Commission pointe *« l'échec dans la lutte* [contre ce phénomène] *de la part des autorités publiques,* [ce qui] *constitue le ferment de la persistance de ces problèmes dans la société »*.

Les Roms vivent souvent dans des logements médiocres regroupés dans des ghettos et c'est sans compter sur le manque d'accès aux soins de santé, le taux exorbitant de maladies et leur espérance de vie réduite. Selon la Banque mondiale, en Roumanie, en Hongrie et en Bulgarie, les Roms sont entre 4 et 10 fois plus pauvres que la population en général et *« les enfants des Voyageurs ne bénéficient pas d'un service éducatif adéquat »*.

Les Roms sont aussi la cible d'attaques et de commentaires racistes. Exemple : le maire de Craiova, cinquième ville roumaine par sa population, a affirmé à la télévision en 2005 : *« Si je les mettais* [les Roms] *dans un zoo et que je les montrais à des enfants en leur disant de regarder les singes, ils ne verraient pas la différence. »*

Avant les Jeux olympiques d'Athènes, les autorités grecques ont « nettoyé » plusieurs secteurs de la ville en les repoussant en périphérie. En 1999, la ville de Usti Nad Labem en République tchèque a, quant à elle, bâti un mur pour les séparer du reste de la population.

D'HIER À AUJOURD'HUI

Les Roms croyaient que l'intégration de leurs pays à l'Union européenne allait leur offrir une vie meilleure. Leur sort ne s'est pourtant pas amélioré depuis. Une partie d'entre eux se sont dirigés vers l'Italie ou l'Espagne, en quête d'une qualité de vie supérieure. Cependant, partout, les gens craignent leur présence. En octobre passé, l'agression mortelle dont a été victime une Italienne a déclenché une vague de jugements sévères. On les accuse d'être responsables de la hausse de la criminalité en Italie.

L'histoire du peuple gitan, méconnue en raison du peu de traces écrites, est marquée par les persécutions. Issus du nord-ouest de l'Inde, ils se sont déplacés vers l'Europe dès la fin du premier millénaire. Dès le 15e siècle, on souligne des histoires de torture et d'esclavagisme. Cibles de persécutions sous l'Allemagne nazie, on évalue que plus de 500 000 Roms ont péri, soit plus du tiers des Roms européens d'alors. D'autres pays (Pologne, Norvège, Suisse, Suède) ont établi des mesures de stérilisation forcée afin de réduire la présence rom sur leur territoire.

Avec la fin de l'ère communiste, les sentiments anti-rom ont connu un nouvel essor. Grand nombre de pays (dont la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni) ont également connu des périodes d'agitation, craignant des « invasions tsiganes ». Cela a parfois mené à des expulsions collectives.

D'OÙ VIENT CETTE HAINE?

« Les gens ont peur des Roms à cause des stéréotypes qui se perpétuent dans les médias et dans la population en général, analyse Paul St Clair, directeur exécutif du Centre communautaire rom de Toronto. *Ces craintes peuvent facilement engendrer la violence. »* On les imagine en musiciens nomades se déplaçant dans des caravanes. Pourtant, la majorité est sédentaire – 96 % selon les données de l'Union romani internationale. Ceux qui fuient sont ceux qui cherchent de meilleures conditions. Autre préjugé tenace : on les dépeint comme des voleurs. Jean-Pierre Liégois, enseignant-chercheur à l'Université Paris 5, note ainsi que *« les Roms ne sont pas inconnus, mais méconnus. La connaissance qu'on en a passe à travers le filtre des préjugés et des stéréotypes. »*

LUEUR D'ESPOIR

Mais il y a de l'espoir. Les chercheurs interrogés parlent d'eux comme les ambassadeurs d'une Europe moderne en tant que première minorité transnationale d'Europe. Les États candidats à l'Union européenne doivent maintenant prouver que les conditions des Roms s'améliorent. Conséquences directes : on valorise dorénavant le romani – langue rom – dans les écoles roumaines et dans les médias hongrois. *« S'attaquer aux difficultés et à la discrimination auxquelles doivent faire face les Roms est une priorité de l'Union européenne »*, avance Mme Gökcen du CEDR. De nombreuses initiatives de défense des droits roms ont été lancées au cours des dernières années. Les projets économiques, juridiques ou sociaux visant à protéger et à encourager le développement de la population rom se sont multipliés. Malgré tout, la lutte demeure ardue. Sinan Gökcen indique, en effet, que *« c'est très difficile de défendre les droits d'une nation sans territoire »*. Paul St Clair n'a qu'un souhait pour la prochaine décennie : *« le mot "rom" veut dire "humain", il est maintenant temps de les traiter comme tel »*. Signe que les mentalités évoluent doucement, ou bien que l'accession à l'Union européenne porte ses fruits, le président Basescu a présenté ses excuses, au nom de l'État roumain, pour la déportation des Roms durant l'Holocauste.

Les Roms au Canada

Au Canada, les Roms seraient près de 100 000 individus, selon une estimation du Centre communautaire rom de Toronto. Aucune donnée officielle n'est disponible. Une première vague de Roms, majoritairement venue de Roumanie, s'est installée au pays au début du 20e siècle. Nomades à leur arrivée, ils se sont rapidement sédentarisés. Une deuxième vague de réfugiés politiques, en provenance de pays du bloc communiste, s'est établie dans les années 1960. En 1997, pour la première fois, des Roms sont arrivés au Canada en demandant le statut de réfugiés en tant que Roms victimes de persécutions. Environ 5 000 Tchèques ont été acceptés mais plus de 25 000 Hongrois n'ont, eux, pas été acceptés comme réfugiés. *« La majorité d'entre eux ont été renvoyés en Hongrie »*, se désole Paul St Clair, directeur du Centre de Toronto, qui ne comprend pas la fermeture des frontières exercée par le gouvernement canadien envers la communauté rom.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 25

Présidentielles américaines

JOHN EDWARDS ET LE VISAGE DE L'AMÉRIQUE

PHOTO : SITE OFFICIEL JOHN EDWARDS

John Edwards

Billet de Thomas GERBET

Le démocrate John Edwards a la gueule de l'emploi : blanc, la raie sur le côté et un sourire Colgate. Une vraie tête de vainqueur. Malheureusement, en 2008, ce modèle est révolu. Les électeurs – et les médias – veulent du changement, visible qui plus est. Hillary Clinton et Barrack Obama n'ont pas à le démontrer par des idées, leurs visages suffisent. Première douleur, mais aussi premier bon-point pour John Edwards : il doit se démarquer par ses idées. Et il le fait. Alors que Clinton et Obama peinent à se positionner au centre de l'échiquier politique, déséquilibrés qu'ils sont par un vent libéral droitisant, Edwards affiche résolument son orientation de centre gauche. La « gauche », ce terme barbare que le système politique américain n'a pas encore intégré.

Fils d'un syndicaliste ouvrier, juriste reconnu pour ses combats dans la défense de victimes d'erreurs médicales ou de grands groupes industriels, John Edwards pourfend *« l'avidité du milieu des affaires »* et *« les deux Amériques »*, celle des riches et celle des pauvres. L'homme traîne tout de même quelques casseroles derrière lui. Son vote en faveur de la guerre en Irak – même s'il s'est repenti depuis – n'a pas été oublié, de même que l' «l'abandon », selon certains, de sa femme malade du cancer pour mener sa campagne.

John Edwards ne sera pas le candidat démocrate aux élections présidentielles, mais il pourrait négocier chèrement la longue liste de délégués acquis à sa cause, et ce, sans attendre la Convention démocrate de Denver, fin août. Dès le 5 février, à l'issue du « Super Tuesday » – vote de 22 états américains le même jour – l'un ou l'autre des deux principaux candidats devrait prendre une solide avance sur la victoire. John Edwards pourra alors ravir au malheureux, ou à la malheureuse, une entente pour un poste de vice-président. C'est d'ailleurs ce qu'il avait fait en mars 2004 en se rangeant derrière John Kerry. Le poste de vice-président n'est pas une sinécure et offre même une influence capitale dans l'administration, pour preuve la relation un-cerveau-pour-deux entre Dick Chesney et George Bush.

À OBAMA LE PEUPLE, À CLINTON LE PARTI

Un peu à la manière d'Al Gore en 2000 qui malgré la majorité des voix de la population n'a pas remporté celle des Grands électeurs, Barrack Obama pourrait être désavantagé face aux réseaux d'Hillary Clinton au sein du parti. Rappelons que ce sont les délégués qui ont le dernier mot et certains ne sont pas tenus de respecter les orientations de leurs électeurs. C'est ça le visage de la démocratie à l'américaine.

Nombre de délégués
– sur un total final de 4049 – remportés par les candidats démocrates (au 29 janvier 2008):

Hillary CLINTON	232
Barrack OBAMA	158
John EDWARDS	62

Source : CNN

Ça pourrait être votre heure de pointe.
This could be your rush hour.
www.international.gc.ca/experience 1-877-461-2346
VOYAGER ET TRAVAILLER À L'ÉTRANGER
TRAVEL & WORK ABROAD
Affaires étrangères et Commerce international Canada
Foreign Affairs and International Trade Canada
Canada

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 26

ERRATUM

Dans l'article *Fanzines au Quotidien, rencontre avec les Raboussiers*, à la page 28 du numéro 9 (vol. 15) de *Quartier Libre*, une erreur a été commise dans le nom de l'auteure Marie-Andrée Gilbert (et non Marie-Andrée Girard). La rédaction lui présente ses excuses.

RECHERCHE
COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Oyez Oyez !

Vous êtes intéressés à collaborer à votre journal étudiant ? *Quartier Libre* tient des réunions de production au local B-1274-6. Aucune expérience requise.

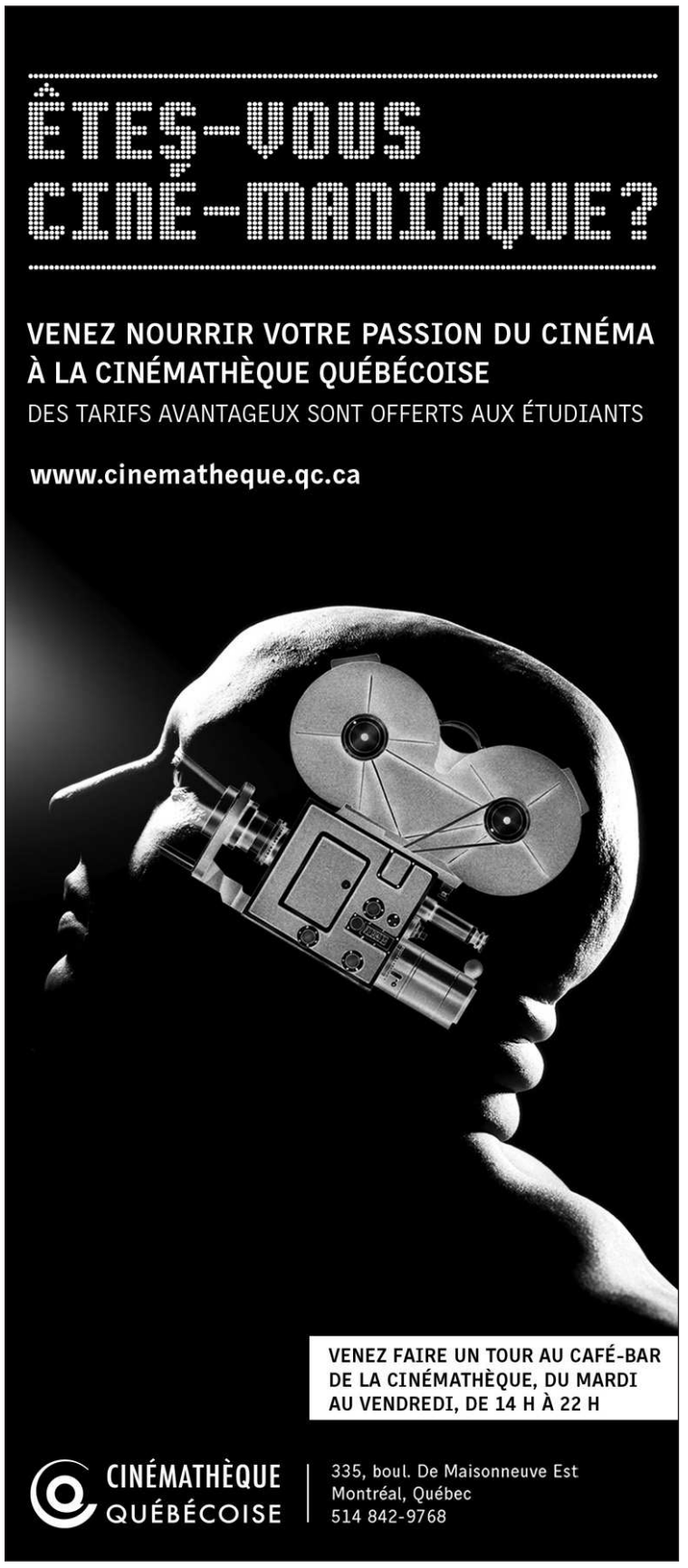

Musique

HAYDEN

In Field & Town
(Hardwood Records)

Véritable vétéran de la scène *indie* canadienne, Paul Hayden Desser a connu, depuis ses débuts en 1995, un parcours difficile. L'auteur-compositeur-interprète ontarien de 36 ans a tout de même acquis un succès considérable auprès de la critique et le respect de nombreux fans, sans toutefois connaître la gloire auprès du grand public. Triste, puisque Hayden, qui possède un grand talent d'écriture et propose des mélodies renversantes, est probablement l'un des artistes les plus doués de sa génération. Il ne réinvente rien, mais a néanmoins le mérite d'être constant, sans tomber dans les clichés ou devenir ennuyant, et de rester près de ses racines folk, et ce, sans prétention. Il ne suit guère les tendances, mais son cinquième et plus récent opus pourrait attirer davantage l'attention et faire changer d'idée les plus coriaces. Car *In Field & Town* est un album contrasté, rythmé, voire coloré, et il est moins fragile et cru que ce à quoi Hayden nous a habitués. Ce dernier a lui-même réalisé et mixé les 12 titres de l'album, sur lequel les arrangements sont plus enrobés, notamment par des cuivres, et où sa voix de plus en plus douce et planante, rappelle dorénavant celles de Patrick Watson ou même de Chris Martin (Coldplay). Bref, avec *In Field & Town,* on est à mille lieues du folk-grunge de *Everything I Long For* (1996). **(Julie BRUNET)**

PLAJIA

Beautiful Explosion
(Orange Music)

Pour un premier album, difficile de faire mieux. *Beautiful Explosion* témoigne à la fois du côté mélodique de Plajia et de son désir d'exploration. Le trio de Châteauguay présente une musique parfaitement équilibrée, entre pop accrocheuse et atmosphère recherchée. Une musique influencée par d'autres, mais imprégnée d'une touche d'originalité qui fait la différence. Construites autour d'une piste de piano ou de guitare, les chansons souvent mélancoliques de Patrick Pleau prennent de l'ampleur grâce à sa voix planante et aux arrangements étoffés du groupe. Loin de s'enfermer dans ce créneau rock britannique, Plajia emprunte des éléments aux *sixties* et au rock progressif en plus d'afficher un côté pastoral qui rappelle le folk ambiant de Pink Floyd à l'époque de *Meddle*. Le plus beau dans tout cela, c'est que les idées d'envergure du trio sont appuyées par une production impeccable, digne des ligues majeures. Avec ses notes de piano obsédantes et ses guitares électriques tranchantes, « Dummy », qui ouvre l'album, sonne comme Muse ou Radiohead et devrait plaire au public. Tout comme la pièce titre, une chanson pop très dynamique, à laquelle on a greffé un refrain tout droit sorti des années 1960. Cette explosion musicale de 50 minutes projette les auditeurs dans l'univers sonore riche en émotions d'un groupe qui réussit à nous surprendre d'une chanson à l'autre. Si Plajia est aussi efficace en concert que sur album, il pourrait aller loin.

(Nicholas LAVALLÉE)

SUPER FURRY ANIMALS

Hey Venus!
(Rough Trade)

Deux ans de silence et quelques projets solos plus tard, dont l'excellent *Candylion* du vocaliste Gruff Rhys, la formation galloise Super Furry Animals reprend du service avec *Hey Venus!* Pionniers de la scène *brit pop* depuis maintenant près de 15 ans, les membres du groupe cimentent leur statut de vieux routiers avec cette œuvre : production léchée, cohérence accrue des chansons – on pourrait accuser les Animals d'être devenus des vendus. Pourtant, on reconnaît ici la facture du groupe : les harmonies éclatées, les pastiches musicaux et l'ironie omniprésente demeurent intacts. Des sonorités *doo-wop* de « Carbon Dating » sur trame de chorale western-spaghetti, au mélange éclectique de congas et de guitares *power metal* de « Into the Night », les nouvelles pistes rassurent rapidement l'auditeur – les SFA n'ont rien perdu de leur folie créatrice. En somme, *Hey Venus!* peut être vu comme un exercice de « digestion musicale », renouant à la fois avec le son plus pop de *Fuzzy Logic,* tout en y intégrant les expériences sonores des derniers longs jeux. Plutôt que de mal vieillir, les Gallois ont visiblement acquis une maturité faisant défaut à plusieurs de leurs contemporains – on pense notamment à Oasis – confirmation d'une longévité bien méritée. Entraînant, cérébral et vif, *Hey Venus!* ne déçoit que sur la durée : ce disque de 36 minutes est le plus court présenté à ce jour par le groupe. À en juger par la qualité de cette dernière galette, on en aurait redemandé volontiers. **(Pascal ÉMOND)**

Réagissez aux articles !

Laissez libre cours à votre plume et envoyez un court texte de 3 000 caractères ou moins et nous nous ferons un plaisir de vous publier.

Ecrivez à :
info@quartierlibre.ca

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 27

Kurt Cobain, About a Son

HORS NORMES

Le film s'ouvre sur le survol d'une ville, sur des voitures circulant sur l'autoroute, sur un coucher de soleil. Sur tout, sauf sur Kurt Cobain. Le documentaire d'AJ Schnack n'a rien d'un film traditionnel racontant la vie d'une rockstar. Dans *Kurt Cobain, About a son*, on entend le chanteur, mais on ne le voit presque jamais.

Valérie SIMARD

AJ Schnack a eu l'idée de réaliser un documentaire sur l'ex-leader du groupe Nirvana lorsque le journaliste américain Michael Azerrad lui a confié qu'il possédait près de 25 heures d'entrevues que personne n'avait encore jamais entendues. Il avait accordé ces entrevues pour l'écriture du livre *Come As You Are : The Story of Nirvana*. Sans ces enregistrements, AJ Schnack n'aurait probablement pas consacré une œuvre cinématographique à ce musicien quasi mythique qui s'est enlevé la vie en 1994. Voulant éviter de présenter un récit classique du genre *« son père lui offrit sa première guitare à 12 ans, il connut peu à peu le succès, parcourut les États-Unis, puis le monde, et sombra dans l'enfer de la drogue »*, Schnack peut dire : *« mission accomplie ! »*

PHOTO : WYATT TROLL, COURTOISIE BALCONY RELEASING

Au lieu de montrer Kurt Cobain lui même, les images du film s'attardent sur les lieux où il a vécu.

Le film, qui plaira probablement autant aux fans de Nirvana qu'aux autres, permet de comprendre un peu plus le geste que Kurt Cobain a posé en avril 1994.

L'histoire de Kurt Cobain n'est pas tellement différente de celles qu'on entend dans les musicographies présentées à Musimax. Ce qui change, c'est la façon qu'a choisie Schnack pour la raconter. Pendant 97 minutes, le spectateur est bombardé d'images, souvent fixes, et de séquences courtes, montrant sous plusieurs coutures la petite ville d'Aberdeen, où Kurt Cobain a grandi. Si vous coupez le son, vous aurez l'impression que le sujet de ce film, qui comporte certes quelques longueurs, est cette ville paisible, à la limite morne, de l'État de Washington.

Puis on y voit Olympia et Seattle, villes adoptives du musicien. Son appartement, les bars où il a joué, le bureau de poste et la cabine téléphonique où il se procurait de l'héroïne. Le tout, présenté avec une touche lyrique. Des images de femmes et d'hommes nus nageant sous l'eau sont superposées à celles de la ville, une référence au bébé photographié sur la pochette de l'album *Nevermind*. Cette série d'images, présentées parfois en accéléré, évoque clairement la cinématographie du film *Koyaanisqatsi* de Godfrey Reggio, qui, plutôt que de raconter une histoire, mise sur la beauté des images, leur manipulation et leur signification pour présenter la société telle qu'elle est.

Hors champ, on entend Kurt Cobain répondre aux questions de Michael Azerrad. Il parle de son enfance, qui n'a pas été différente de celle de bien d'autres, et raconte comment il a été affecté par le divorce de ses parents. Puis il enchaîne avec son premier groupe rock à l'adolescence, son déménagement à Seattle pour percer le marché, son union à Courtney Love avec qui il a eu une fille, sa consommation de drogues, ses démêlés avec les médias.

Kurt Cobain s'est suicidé un an après l'enregistrement de la dernière entrevue. À ce moment-là, sa détresse est perceptible : ses propos sont empreints d'amertume. Même s'il a souvent obtenu ce qu'il désirait, jamais il n'a trouvé le bonheur. Le film, qui plaira probablement autant aux fans de Nirvana qu'aux autres, permet ainsi de comprendre un peu plus le geste qu'il a posé en avril 1994.

Pour éloigner le spectateur de l'image qu'il se fait du chanteur, AJ Schnack a choisi de ne pas le montrer avant la fin du film, au moyen de quelques photos. La chose agace au début, mais on s'y habitue rapidement. Ce qu'on accepte moins, par contre, c'est l'absence de chansons de Nirvana, au profit de celles choisies dans le répertoire des artistes favoris de Cobain (R.E.M., The Melvins, David Bowie). L'idée est audacieuse, mais malheureusement l'oreille nostalgique attend jusqu'à la fin la chanson de Nirvana qui ne viendra jamais.

Internet : etsy.com

ENTREPRISE FAITE MAIN

À l'heure où la consommation responsable gagne en popularité, le site Etsy.com propose d'acheter des créations entièrement confectionnées à la main, directement à l'artisan. Etsy compte maintenant plus de 650 000 utilisateurs sur tous les continents, qui vendent et s'achètent vêtements, bijoux et jouets, à prix abordables.

Geneviève Aude PUSKAS

Etsy voit le jour en 2005 à Brooklyn, quand Robert Kalin, alors âgé de 27 ans, se lasse de voir toutes ces babioles anonymes qui inondent les rayons des magasins. Il lance alors un site Web qui permet à différents artistes et artisans de partout sur la planète de vendre leurs créations en ligne. Afin de développer le réseau et d'en faire la promotion, il se tourne vers Matthew Stinchcomb, son colocataire de l'époque. *« Les mêmes vêtements que vous achetez à Montréal peuvent être achetés ici, à New York ou encore à Los Angeles. L'idée,* [avec Etsy,] *c'est de posséder quelque chose de spécial »*, explique M. Stinchcomb.

Etsy encourage ses utilisateurs à être responsables quant aux implications sociales et environnementales de leurs achats. Matthew Stinchcomb illustre : *« il faut être conscient de ce que ça implique de manufacturer un chandail à 7 $ chez Wal-Mart »*. Leah Ammerman, alias Cricicis, n'utilise que des matériaux recyclés pour confectionner sa papeterie. *« Je fais de mon mieux pour avoir une conscience environnementale »*, déclare la jeune diplômée du Massachusetts College of Art.

Eveluche habite à Montréal et s'est d'abord inscrite à Etsy pour y faire des achats. Designer graphique, elle a toujours été intéressée par la création. C'est l'an dernier qu'elle se met à crocheter de petits animaux en peluche : *« Mes amis et ma famille me disaient de vendre mes peluches. »* Elle en est aujourd'hui à sa quinzième vente et trouve le processus très valorisant. Et contrairement à la vente au détail, les profits lui reviennent : Etsy demande une contribution de 0,20 $ pour chaque annonce affichée sur le site et récolte un petit pourcentage des ventes (3,5 %) afin de payer la mise en ligne du site et le salaire de ses 48 employés qui œuvrent au marketing, à la mise en page, à l'administration du site, etc. Certains donnent gratuitement des ateliers d'artisanat à la communauté. Ce qui veut aussi dire que le site est autonome et n'a pas besoin de recourir à des commanditaires : ses pages sont exemptes de publicité. L'interface permet une recherche par catégorie, par matériau, par situation géographique ou même par couleur.

Toute la communauté en ligne est mise à contribution afin d'assurer un contrôle interne des utilisateurs et des articles offerts. L'équipe administrative n'est pas en mesure de filtrer tous les détails : *« les créations sont signalées par les utilisateurs si elles ne sont pas faites à la main ou si elles sont inappropriées »*, souligne M. Stinchcomb.

Etsy constitue aussi une vaste vitrine pour ses exposants. Juju designs a été fondée par deux designers de bijoux. Cette petite entreprise de Toronto a vu sa chance tourner en juin dernier : *« nous sommes très heureux d'être sur le site d'Etsy, qui nous a donné une grande visibilité. Récemment, on nous a demandé d'être présents dans le MTV Style Lounge pour les MTV Movie Awards à Los Angeles. Ils nous ont trouvés par Etsy. »* Juju designs a ainsi pu proposer ses bijoux aux célébrités, stylistes et journalistes qui étaient présents à l'événement. Peu à peu, Etsy permettra à davantage d'artistes de vivre de leur art.

www.etsy.com

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 28

Soirée Body & Soul

RENCONTRE AVEC UNE DONZELLE

Donzelle : rappeuse québécoise, modèle féminin, caractère assumé... Une chanteuse idéale pour faire partie de la soirée Body & Soul de Voix d'Amériques, le 5 février. Elle se produira aux côtés de Giselle Numba One et de Baby Dee.

Sarrah OSAMA

Pour parler de Donzelle, rappeuse montréalaise habituée de la scène hip-hop, il faut prendre rendez-vous avec Roxanne, via le courriel de Violette Vilaine. Roxanne Arsenault est l'étudiante en maîtrise qui rédige un mémoire sur le kitsch et qui a déjà fait circuler une pétition pour sauver le motel Canada à Longueuil. Violette Vilaine est l'animatrice à CISM de l'émission du même nom. Mais il y a aussi Abdullah, la *botcheuse*, membre du groupe rock Les temps liquides... Eh bien tous ces personnages sont les mêmes que Donzelle. Roxanne Arsenault traîne avec elle ses alter ego qu'elle ressort au moment voulu. Attention : le 5 février, c'est au tour de Donzelle. Elle sera sur la scène de la Sala Rossa pour le FVA.

EXCENTRIQUE ET COLORÉE

Donzelle existe depuis septembre 2006. Après le projet avorté de former un groupe de musique avec son frère, Roxanne crée Donzelle, une rappeuse excentrique et colorée. *« Donzelle me permet de mettre tous les vêtements que je ne mets pas d'habitude »*, explique-t-elle. La chanteuse avoue qu'elle n'a pas une voix *« qui porte »*, mais elle sait prendre un ton doux et sensuel, grâce à l'expérience radiophonique de Violette Vilaine. Donzelle est cependant plus qu'une rappeuse pour Roxanne Arsenault, c'est *« un projet musical et un travail de collaboration entre des artistes de partout »*. D'ailleurs, ce sont *« les relations sociales et le mixage »* qui passionnent Donzelle ; elle apprécie le mélange des traditions et des tendances dans sa musique. En ce moment, elle travaille sur un album qui verra le jour l'été prochain. Il contient une majorité de chansons en français et, finalement, une chanson en portugais, soulignant ses origines.

Donzelle se décrit comme une femme au caractère fort, sensuelle et sexy, qui se veut un modèle féminin. Elle souhaite attirer les femmes vers le rap, genre encore majoritairement dominé par les hommes. La soirée Body & Soul véhicule le même message. C'est pourquoi cette année, en première partie, Donzelle et Giselle Numba One, la chanteuse des Hot Springs, monteront sur scène. Elles seront suivies, en deuxième partie, par l'Américaine Baby Dee : une ancienne artiste de cirque transgenre qui joue de la harpe tout en chantant des ballades.

PHOTO : YANNICK GRANDMONT

En ce moment, Donzelle (au centre) travaille sur un album qui verra le jour au printemps prochain.

Body & Soul
Mardi 5 février, 20 h 30,
Sala Rossa
(4848, boul. St-Laurent)

Poésie et musique à la Casa del Popolo

JÉRÉMI CONFIT ET NAVET MOURAND

Jérémi Mourand et Navet Confit mélangeront leurs styles sur la scène de la Casa del Popolo le 2 février, pour le premier *« 5 à 7 bandpoésie »* du FVA. Portraits de deux groupes dont les parcours se croisent.

Benjamin LÉON

Joindre musique et poésie, tel est le but des 5 à 7 gratuits du FVA. L'ouverture a été confiée à Jacques Bertrand Junior, le chanteur du groupe Jérémi Mourand. Comme il se sentait un peu seul, il s'est empressé d'offrir carte blanche à Navet Confit pour jouer les poètes improvisés lors d'une soirée qui s'annonce intrigante. Qu'attendre de leur rencontre ? Eux-mêmes ne savent pas très bien comment s'organisera le spectacle : *« On a été surpris d'avoir été contactés par les organisateurs du festival. Jusqu'à présent, l'ouverture à la musique était plus limitée. Ce changement est plutôt le bienvenu car il ouvre l'événement vers des terrains plus divers »*, souligne Jacques Bertrand Jr.

Ils vont partager la même scène et se connaissent déjà plutôt bien. Les musiciens de Jérémi Mourand ont eu l'occasion de rencontrer Navet Confit à différentes reprises : *« On joue dans les mêmes salles* [notamment au Cheval Blanc], *on se croise puis on finit par se revoir et s'apprivoiser »*, note Jacques Bertrand Jr. Selon lui, cette invitation va de soi : *« Pour nous, il semblait normal d'offrir une place à Navet Confit lors de notre concert. Au-delà de nos différences musicales, il adopte une attitude et un style dont nous nous sentons proches. »*

JÉRÉMI MOURAND, LES IMPRÉVISIBLES

L'aventure Jérémi Mourand débute avec un premier album, *För*, qui sort en 2002. Le groupe se caractérise par un son très garage qui pointe vers diverses influences : grunge mélodique d'inspiration country, un zeste de rock n'roll et une pincée de blues. La voix éraillée de Jacques Bertrand Jr semble sortir d'outre-tombe : elle laisse à l'auditeur une impression de malaise dont émerge des instants furtifs véritablement explosifs. Le groupe poursuit sa démarche avec un deuxième album, *Vacher*, paru en 2006. Il permet au groupe d'élargir son audience tout en radicalisant sa démarche artistique. Le son est toujours aussi caverneux, mais le groupe affine ses textes aux confins d'un véritable paradoxe. *« Abstraits ou réels, mes textes ne sont pas perfectibles »*, avance Jacques Bertrand Jr. Pourtant, une ritournelle comme « Triste époque formidable », issue du second album, s'installe dans nos oreilles avec un sens du mot parfaitement ciselé.

NAVET CONFIT, L'INSAISISSABLE

Cet énoncé rapproche le groupe de Navet Confit. Le jeune homme caché derrière ce pseudonyme s'appelle Jean-Philippe Fréchette. Avec quatre albums à son actif, le jeune artiste défriche également des terrains d'expérimentation plus ou moins variés : parolier et multi-instrumentiste, il fait appel, pour son dernier album, au duo Fred Fortin et Vincent Peake, à une section de cordes et de cuivres et à la voix de Jacques Bertrand Jr. La connexion est bien établie entre les deux groupes. Pourtant, les textes sont differents : si Jérémi Mourand offre une écriture en apparence plus dispersée, Navet Confit semble davantage structuré. Jean-Philippe Fréchette parle beaucoup d'amour dans ses textes. L'intéressé tient à rappeler que si la thématique peut paraître banale, tout est affaire de style et d'ambiance : *« J'écris des berceuses pour endormir les schizophrènes »*, dit-il.

Est-ce que Navet Confit va devenir poète de ses propres textes accompagné par Jérémi Mourand ou assistera-t-on à un mélange détonant de musique et de voix dans lequel il sera bien difficile de savoir qui est qui ? Réponse le 2 février à la Casa Del Popolo.

Jérémi Mourand invite Navet Confit
Samedi 2 février, Casa del Popolo
(4873, boul. St-Laurent)

Les 5 à 7 gratuits

Ça va swinguer ! Tous les jours, à l'heure de l'apéro, le Festival Voix d'Amériques propose une programmation musicale et poétique gratuite. Succédant à Jérémi Mourand, l'Ensemble Kesdjan foulera les planches de la Casa del Popolo le 3 février. Un petit détour par les musiques du monde le 4 février avec Constantinople. La joyeuse bande de musiciens poètes les Fidel Castrol seront là le 5 février et Paul Cargnello et le rappeur d'origine Camerounaise Ol 1 ku, le 6 février. K.A.N.T.N.A.G.A.N.O. et Magnolia concluront la semaine, respectivement le 7 et 8 février.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 29

Carte blanche à Jérôme Minière

CELA RESSEMBLE AU PREMIER VOYAGE

Cette année, Jérôme Minière recevra son cadeau de Noël en février. C'est le Festival Voix d'Amériques qui le lui offre, emballé dans une carte blanche à la Sala Rossa. Le vidéaste Dan Popa, la dessinatrice Marie-Pierre Normand et le violoniste Guido del Fabbro l'accompagnent dans sa recherche de *La vérité sur les arbres.*

Julie **DELPORTE**

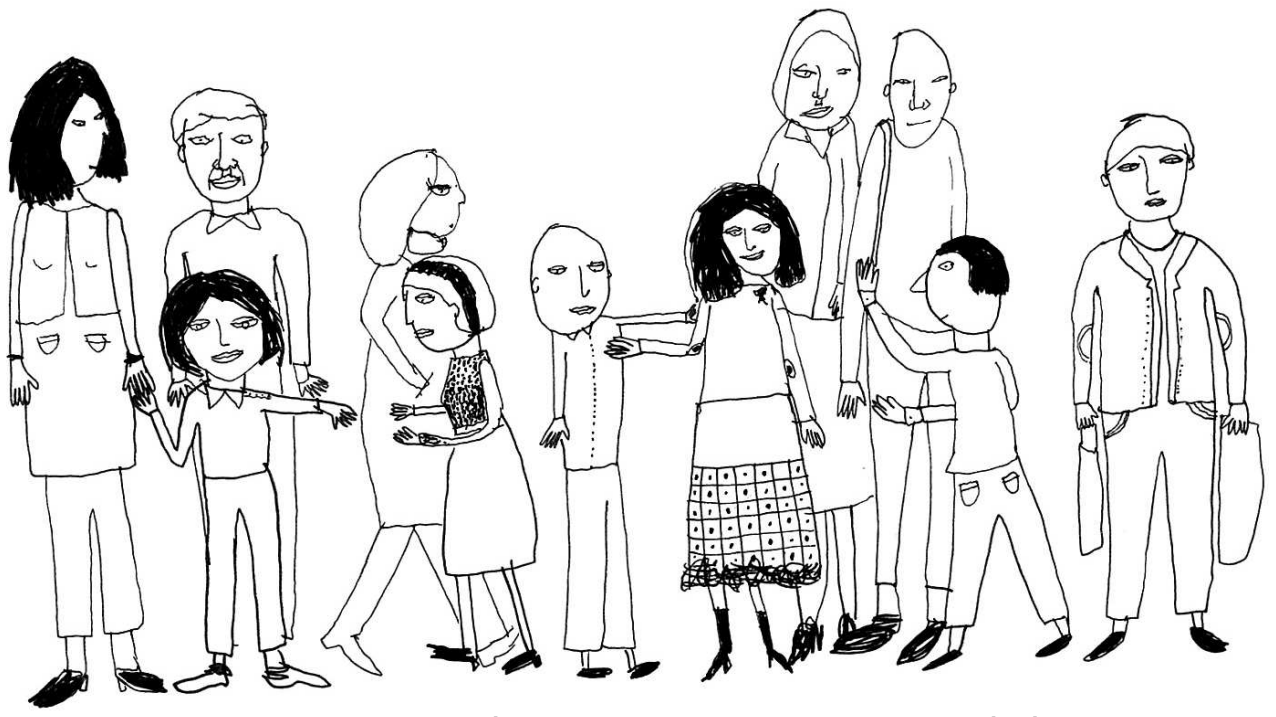

ILLUSTRATION : MARIE-PIERRE NORMAND

Marie-Pierre Normand concevra la scénographie et les visuels du spectacle *La vérité sur les arbres.*

Ce texte aurait pu commencer par quelques phrases écrites par Jérôme Minière, un extrait en avant-première – inédit, qui sait – de l'objet scénique non identifié *La vérité sur les arbres*, créé pour le Festival Voix d'Amériques. Mais il faut se rendre à l'évidence, ce genre de chose, ce n'est pas le journaliste qui en décide. *« J'aimerais que les gens aillent voir le spectacle sans rien en attendre,* explique le chanteur-qui-n'en-est-pas-qu'un, en déclinant la demande de nous confier un peu de sa trame narrative. *La seule piste que je peux donner, c'est que c'est un récit conté du point de vue d'un enfant de cinq ans, lequel va nous expliquer la vérité sur les arbres. »*

De toute façon, il est difficile de décrire le spectacle, puisqu'il ne sera pas fixé avant d'avoir lieu. À la conférence de presse du festival, mi-janvier, tout tenait encore dans une petite valise jaune écossaise, que Jérôme Minière portait avec une timidité souriante dont on mettrait en doute les fondements, tant l'homme est d'approche charmante – peut-être en partie à cause de cette timidité, après tout. *« Ce n'est pas comme si on avait six mois pour tout préparer,* raconte-t-il. *Il y aura une grande part d'improvisation. J'écris le canevas, les autres créent l'habillage et après on se lance. Cela pourrait devenir catastrophique, mais je ne suis pas vraiment inquiet, il n'y a pas de barème pour juger ce genre de créations. »* L'imperfection que revendique dans son festival la directrice artistique de Voix d'Amériques, D Kimm, lui fait plaisir. *« Avec moi il n'y a pas de soucis !*, rigole Jérôme Minière. *Dans un spectacle de musique pop-rock, j'ai toujours un petit malaise, car je suis plus étrange ou imparfait que le standard »,* pense-t-il. Mais il s'y habitue. Et le public aussi.

LES QUATRE BRANCHES DE L'ARBRE

Ce texte aurait également pu être accompagné d'une photographie de Jérôme Minière, mais il n'aime pas trop montrer sa tête – et puis on peut bien la trouver ailleurs, en supposant qu'on ne la connaisse pas déjà. Cette grande famille dessinée là, en haut, c'est une partie du spectacle, le morceau que remplit Marie-Pierre Normand, scénographe et dessinatrice (*Promenade*, La Pastèque). Depuis que Jérôme Minière réalise ses disques sur l'étiquette La Tribu, elle en conçoit les visuels. Les autres branches de *La vérité sur les arbres* sont le vidéaste Dan Popa, réalisateur du videoclip de « Trains », extrait de son dernier album *Cœurs*, et Guido del Faddro, un habitué du festival, qui a entre autres travaillé avec Pierre Lapointe. *« J'ai voulu faire le spectacle avec eux, car nous partageons un côté ludique et hétéroclite dans nos goûts et nos démarches »,* explique-t-il.

Cette carte blanche, Jérôme Minière l'approche comme un véritable cadeau. Il dit y retrouver son amour du cinéma, qu'il a abandonné pour la chanson après l'avoir étudié, et empiéter doucement sur son fantasme d'écriture. *« Si je fais un lien entre tout ce que j'ai fait en une dizaine d'années, c'est le fait de raconter des histoires. Ce projet m'y ramène. Je me suis rendu compte que j'étais accro à la fiction, je ne peux pas passer une journée sans qu'on me raconte un bout d'histoire, ou que j'en raconte un moi-même. »* Sa seule barrière, c'est qu'en cinéma comme en chanson, la forme écrite qu'il pratique n'est pas l'aboutissement final, et il complexe doucement d'être capable un jour d'écrire tout simplement dans une forme aboutie.

Aucun doute pourtant qu'un aussi généreux Jérôme Minière puisse parvenir à nous faire croire un tas de choses. Un tas de choses.

La vérité sur les arbres
mercredi 6 février, 20 h 30, Sala Rossa

Jérôme Minière a...

Rêvé d'être dessinateur de BD, beaucoup peint, étudié avec complexes la littérature à Orléans, avec passion le cinéma à Bruxelles. Démarré une carrière dans la musique, réalisé deux premiers disques sur le label Lithium. Rencontré une Québécoise, traversé l'Atlantique, fait deux enfants et cinq disques à Montréal, créé un personnage de fiction, Herri Kopter. Composé pour la danse contemporaine et les arts visuels. Réalisé le dernier album de Michel Faubert. Et plein de projets en tête.

DE LA VOIX ET DE L'AUDACE

C'est sans doute ce qu'ont Les filles électriques pour faire tenir le cap à leur Festival Voix d'Amériques depuis 7 ans, en gardant la fraîcheur improvisée et imparfaite des premières éditions. À la barre : D Kimm, la directrice artistique de ce navire hivernal de la poésie sur scène, qu'elle soit portée par la musique ou le *spoken word*.

L'invité d'honneur cette année est John Giorno, né en 1936 à New York, dernier héritier de la Beat Generation. Il a été l'ami de William S. Burroughs et l'acteur de *Sleep*, film d'Andy Warhol, où on le voit dormant pendant huit heures. En 1965, il crée le Giorno Poetry Systems, collectif d'artistes dont le but principal était d'ouvrir la poésie à une plus large audience, en la mêlant à l'utilisation du multimédia. Plus de 40 vinyles et CD de poètes et de musiciens performeurs sortiront des idées de ce collectif, sur le label du même nom. **(Julie Delporte)**

Festival Voix d'Amériques
du 1er au 8 février. www.fva.ca
John Giorno Solo (en anglais) : 1er février.
John Giorno meet Montréal
(en français) : 2 février.
John Giorno meet Canada
(en anglais) : 3 février.
Spectacles à 20 h 30 à la Sala Rossa.

PHOTO : ROLLINE LAPORTE

JOHN GIORNO, poète invité d'honneur, sera trois fois sur scène : la première en solo, la seconde accompagné de poètes montréalais et la dernière avec des poètes canadiens.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 30

CULTURE

Bande dessinée

Jérôme d'Alphagraph

ODE AUX LIBRAIRES

Julie DELPORTE

Il paraît que les loukoums, ça fait grossir... *« Tu vois Jérôme, moi, les loukoums, je les associerais plutôt au rêve »,* dit le vieux libraire. Ah, bon. Pourquoi ? *« Tu es encore très jeune, mais tu as sûrement un paradis perdu. Un endroit où ta nostalgie te transporte. Mange un loukoum, et avale un peu de thé brûlant. Pense fort, très fort à ce que je t'ai dit. Alors ? »* Ça marche...

Où que soit le paradis de Jérôme – jeune personnage que l'on imagine turc à cause du fez rouge qui ne le quitte jamais – celui de son auteur Nylso (Jean-Michel Masson) doit sans doute se trouver entre les pages chroniquées ici. Dans une petite ville ottomane, où les montagnes qui l'entourent sont sauvages, les ânes qui l'habitent parlent français et les sages qui méditent décollent du plancher. Un refuge qui plus largement se cache dans l'écriture, dans la lecture et les rêveries éveillées.

Jérôme, recueilli et éclairé par son *« Grand Maître »*, un vieil homme toujours prêt à lui offrir son aide, apprend finement la vie, comme dans un roman de Robert Walser. Il souhaite devenir libraire, découvre les joies et déconvenues d'un métier parfois trop proche du commerce de l'art, auprès d'un patron grognon mais attachant. Entre les longues journées de travail à attendre dans la boutique déserte, il lit en marchant sur des sentiers peuplés d'arbres tordus, randonne sac au dos en découvrant son envie d'écrire, traverse un jeu de cases savamment orchestré par son dessinateur, caracole sur le dos de son amie la bourrique et boit les paroles de l'aventurière Sylvie Chimidler, qui lui rend visite en cachette dans les sous-sols de la librairie.

Ce Jérôme existe, quelque part en France. Par jour de beau temps, il fume sa cigarette en discutant avec des amis, sur le pas de la porte de l'Alphagraph, une minuscule échoppe où se côtoient des livres d'art et des fanzines. Nous sommes dans la rue d'Échange à Rennes, près d'une place où les étudiants viennent boire le jeudi soir. S'agit-il bien du même Jérôme ? Il est plus grand que dans les livres qui portent son nom, il n'a pas sur la tête son petit chapeau rouge et ne se déplace pas non plus à dos de mule – quoiqu'on ne soit pas allé vérifier précisément. *« On, pronom imbécile qui qualifie celui qui l'emploie »,* dirait le Grand Maître.

À la librairie l'Alphagraph, Nylso a puisé l'énergie d'écrire : *« Tous les auteurs indépendants de Rennes se retrouvaient là le samedi* [...] *à discuter*, raconte-t-il dans une entrevue disponible sur le site des éditions Flblb. *Le libraire en question, alors qu'on lui reprochait de ne pas avoir beaucoup de nouveautés, nous a dit "si vous voulez des nouveautés, faudrait déjà en faire". Donc on a décidé, comme ça, de faire un journal toutes les semaines sans jamais croire que ça allait tenir. On déposait les planches chez Jérôme, à la librairie, et à tour de rôle, celui qui voulait les prenait, les amenait chez un photocopieur et faisait le journal. »* Ainsi sont nées les histoires de *Jérôme d'Alphagraph*, dont les deux premiers tomes, repris en 2002 et 2003 par Flblb, sont à présent regroupés dans une nouvelle édition, ajustée au format du troisième tome (*Jérôme et le lièvre*, 2004), et complétée de récits inédits. Les aventures simples et justes d'un petit bonhomme amoureux des livres.

Jérôme d'Alphagraph, réédition augmentée, Nylso, éditions Flblb.

Lecture

NOSTALGIES

Marie-Michèle GIGUÈRE

Les lieux réveillent les souvenirs, mais faut-il se laisser faire, s'y complaire ?

Patrick Nicol

Le dernier Modiano à peine refermé – avec les réminiscences d'une autre époque dans un petit café chaleureux où l'on tuait l'ennui des après-midis frisquets et où l'on arrosait allégrement les soirées qui s'ensuivaient – voilà que le plus récent roman de Patrick Nicol patauge lui aussi dans l'univers opaque des souvenirs. En effet, dans *La notaire,* les allers-retours se multiplient entre l'enfance d'un homme dans les années 1970 et son quotidien de quarantenaire.

Si Modiano aime baigner les relents du passé dans une lumière dorée, celle des vieux cafés et des éclats de la nuit sur la ville, les souvenirs qui reviennent au protagoniste de Patrick Nicol sont plutôt bercés par la lumière jaune d'un vieil établi de sous-sol et par celle, toute blanche, des après-midis passés, enfant, à jouer dehors.

Lors d'une séparation, cet homme achète une maison dans le quartier de son enfance. La dame qui y vivait lui lègue, en plus des outils de son mari disparu, de vieilles photos où on l'aperçoit, lui, avec les autres enfants du coin. Alors qu'il ne semblait plus s'intéresser à rien, le voilà vite fasciné par les images de son enfance. Et, chaque fois qu'il y revient, se dessinent un peu plus clairement quelques morceaux de sa jeunesse.

La notaire, elle, a 30 ans. Une fois que tous les papiers de la maison sont en ordre, elle s'immisce dans le quotidien de cet homme ; quotidien qu'il occupe bien peu, entrouvrant à peine les rideaux de sa nouvelle maison ; allant et venant sans but entre ces murs qui sont désormais à lui et dont il ne sait que faire. La relation strictement charnelle qui le lie à la notaire est la seule chose qui semble égayer ses journées. Quoique égayer soit un bien grand mot pour parler de cet homme si las. Éteint, il peine parfois à nous émouvoir. Et si la littérature est peuplée de ces personnages amorphes – Jodoin dans *Le libraire* de Bessette ou Meursault dans *L'étranger* de Camus – cette lassitude crée une étrange distance entre la personne et le lecteur, distance parfois difficile à apprivoiser. Paul Guimard écrivait que les souvenirs sont comme des étoiles, ils brillent d'autant plus qu'ils sont éloignés. Si c'est bien ce qui semble se dégager de ce roman, il semble qu'il en va autrement des personnages.

La notaire est un objet littéraire intéressant, intellectuellement parlant, mais par le froid de ces jours-ci, la compagnie de Modiano est sans doute plus réconfortante. La lecture de Pactrick Nicol conviendra, pour sa part, au mois de mars.

Patrick Nicol, *La notaire*, Leméac.

Patrick Modiano, *Dans le café de la jeunesse perdue*, Gallimard.

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 31

paresse

paresse.ca

pascal

le DOGME – un feuilleton qui tient bien pour l'instant –

par david turgeon.

retrouvez le DOGME dans "minerve" — ainsi que dans certains manuels de philosophie — à suivre –

Perdus sur l'île déserte

par Martin Vidberg

_QLvol15no10.qxd 1/29/08 9:36 PM Page 32

En 2006, les associations étudiantes et l'UdeM ont signé une entente pour gérer ensemble l'argent des frais technologiques.

Pour l'Université, ça urgeait, de créer le frais techno. Pourtant, depuis plus d'un an, l'UdeM est assise sur près de 6 millions $ qui devraient plutôt servir à financer des projets variés dans le domaine des technologies. Et ce, même si les associations étudiantes ont insisté à plus de quatre reprises pour que l'UdeM agisse!

Maintenant, l'Université demande aux étudiants de payer encore plus de frais afférents.

Elle prendra 8 millions $ par année dans nos poches!

Pour faire quoi? Peut-on lui faire confiance?

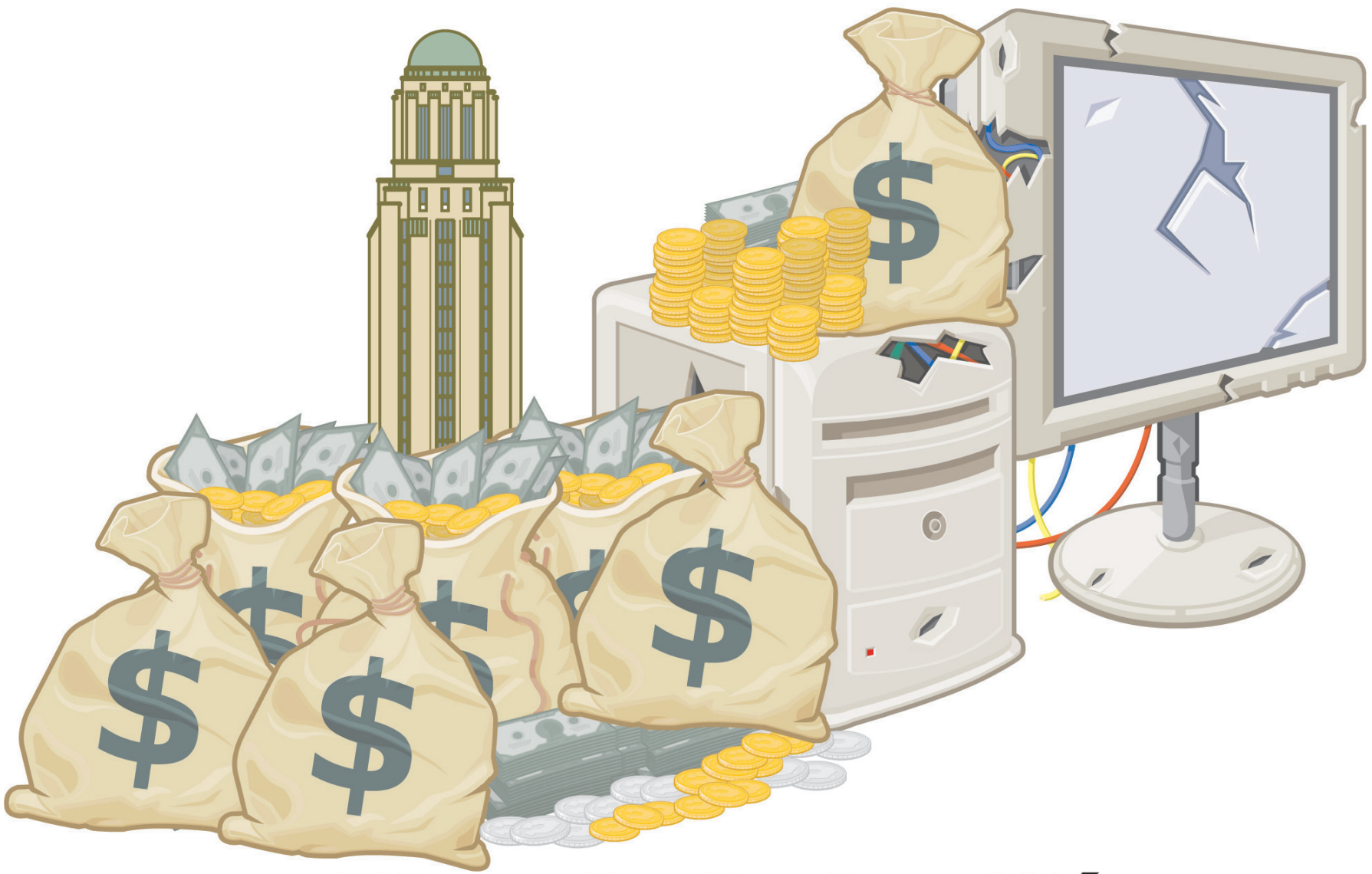

Plus de frais afférents, pas de projets !

NON!

FAÉCUM
www.faecum.qc.ca

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*